

GIR

2016 T2 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2016-04-01 à 2016-06-30
Publié	2016-08-22
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec

Entreprise	3i Group PLC (III)		
CUSIP	G88473148		
Date d'assemblée	2016-06-30		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-06-28		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	143793

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les comptes de la compagnie de l'année jusqu'au 31 Mars 2016 et le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 16 pences par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Asquith.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Caroline Banszky.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Borrows.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Grosch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Kelvion GmbH et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Hutchison.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Social Finance Ltd et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Thompson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martine Verluysen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julia Wilson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst and Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La divulgation des contributions politiques favorise la reddition de comptes par les administrateurs en ce qui a trait à leur distribution de l'argent provenant des actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres représente plus de 67 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à moins de 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Mitsubishi Electric Corporation (MIELF)		
CUSIP	J43873116		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	82000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenichiro Yamanishi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaki Sakuyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroki Yoshimatsu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nobuyuki Okuma.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akihiro Matsuyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Ichige.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yutaka Ohashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mitoji Yabunaka.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroshi Obayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazunori Watanabe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Katsunori Nagayasu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Hiroko Koide.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Entreprise	Obayashi Corporation (OBYCF)		
CUSIP	J59826107		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	47800

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 18 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à la raison sociale de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Takeo Obayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Toru Shiraishi.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Shozo Harada.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Nao Sugiyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kozaburo Tsuchiya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Makoto Kishida.
	Pour	

Recommandation du CA		Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Contre	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Akihisa Miwa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Vote enregistré	Contre		Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kenji Hasuwa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Vote enregistré	Contre		Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jiro Otsuka.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Vote enregistré	Contre		Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Shinichi Otake.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Shinichi Koizumi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Tadashi Utashiro.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Taisei Corporation (1801)		
CUSIP	J79561130		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	53000

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 11 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les transferts de capitaux de réserves pour l'exercice financier en cours.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le transfert des réserves.(4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Shigeru Morichi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Kiwamu Miyakoshi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Kunitoshi Saito.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Murata Manufacturing Co. Ltd (6981)		
CUSIP	J46840104		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	8700

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 210 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) La société distribue des dividendes de façon régulière et le montant du dividende est en croissance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relativement à l'extension du commerce de l'entreprise, à la mise en place d'un comité de vérification au sein du conseil d'administration, à l'augmentation du nombre d'administrateurs à 20 et à l'adoption du contrat d'assurance en responsabilité civile pour les administrateurs non dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois.
Statut de vote	Vote enregistré		Toutefois, l'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus positif que négatif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Tsuneo Murata.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification.
Vote enregistré	Contre		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de
Statut de vote	Vote enregistré		

l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Yoshitaka Fujita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Toru Inoue.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Norio Nakajima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Hiroshi Iwatsubo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Yoshito Takemura.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Satoshi Ishino.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver de l'administrateur: Takashi Shigematsu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification: Junichi Tanaka.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un salarié de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification: Hiroaki Yoshihara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification: Masakazu Toyoda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification: Hiroshi Ueno.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du comité de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des membres du comité de vérification respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Matsumotokiyoshi Holdings Co. Ltd (TYO:3088)		
CUSIP	J41208109		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	8500

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 45 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Namio Matsumoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kiyoo Matsumoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuo Narita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takashi Matsumoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tetsuo Matsumoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masahiro Oya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ryoichi Kobayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Isao Matsushita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.
Vote enregistré	Pour		(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Satoru Suzuki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Akemi Sunaga.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Yoshiaki Senoo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate
Statut de vote	Vote enregistré		

que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Meiji Holdings Co. Ltd (2269)		
CUSIP	J41729104		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	11200

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Matsuo Masahiko.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takashi Hirahara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michiro Saza.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Koichiro Shiozaki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jun Furuta.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuichi Iwashita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuo Kawamura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction d'une filiale de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daikichiro Kobayashi.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction d'une filiale de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yoko Sanuki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tomochika Iwashita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toru Murayama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre suppléant du conseil de vérification : Makoto Imamura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Entreprise	Fujifim Holdings Corporation (4901)		
CUSIP	J14208102		
Date d'assemblée	2016-06-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	8100

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 65 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Shigetaka Komori.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois co-chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kenji Sukeno.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement co-chef de la direction de
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Toru Takahashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Yuzo Toda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Toru Takahashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Takatoshi Ishikawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Go Miyazaki.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Tadahito Yamamoto.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Teisuke Kitayama.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Sumitomo Mitsui Banking Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hiroshi Inoue.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Tokyo Broadcasting System Holdings Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Norio Shibata.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Masaru Yoshizawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Mamoru Matsushita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Shiro Uchida.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de SAP Japan Co. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	Pengrowth Energy Corporation (PGF.UN)		
CUSIP	70706P104		
Date d'assemblée	2016-06-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-16		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	579112

Propositions(s)

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Derek W. Evans.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Margaret L. Byl.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Wayne K. Foo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Parex Resources Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Kelvin B. Johnston.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :James D. Mc Farland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :A. Terence Poole.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jamie C. Solkalsky.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Probe Metals Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : D. Michael G. Stewart.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime prévoit l'octroi d'actions à des consultants, des fournisseurs ou des employés contractuels de la société. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Chiba Bank Ltd (The) (8331)		
CUSIP	J05670104		
Date d'assemblée	2016-06-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 14 par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Osamu Kimura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Masahiro Owaku.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Kenichi Sawai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Kazuhiko Mizushima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Joji Sugo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Norio Takatsu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Yukihiro Inamura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Toshikazu Okubo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Kazuyoshi Fukushima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Tokio Marine Holdings Inc. (8766)		
CUSIP	J86298106		
Date d'assemblée	2016-06-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	17000

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 57,5 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuzo Sumi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tsuyoshi Nagano.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		

Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ichiro Ishii.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hirokazu Fujita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement directeur des investissements de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takayuki Yuasa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement directeur des risques de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shinichi Hirose.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction d'une filiale de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akio Mimura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mikio Sasaki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Masako Egawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshifumi Kitazawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel
Statut de vote	Vote enregistré		

que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kunihiro Fujii.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yasuyuki Higuchi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise Microsoft Japan Co. Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Inmobiliaria Colonial SA (BME:COL)		
CUSIP	E64515393		
Date d'assemblée	2016-06-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-06-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	420490

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires ou la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires ou la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les rapports de gestion et de la gestion sociale.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires ou la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte S.L.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers S.L. pour les années 2017, 2018 et 2019.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Une nouvelle firme de vérification est appelée à remplacer la précédente à la suite de la fin du mandat de cette dernière. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les pertes pour l'exercice financier en cours.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Ces rapports des administrateurs n'ont pas été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires ou la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital en vue d'effectuer un placement privé n'est pas acceptable, compte tenu du fait que l'émission représente plus de 25 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital en vue d'effectuer un placement privé n'est pas acceptable, compte tenu du fait que l'émission représente plus de 25 % des actions en circulation. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.02 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de donner aux administrateurs le pouvoir de déterminer la taille du conseil d'administration.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition respecte la taille du conseil préconisée par la politique, soit de cinq à quinze membres. (2.4 Taille du conseil) Le conseil devra toujours avoir au moins deux tiers d'administrateurs indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Sheikh Ali Jassim M.J.AI-Thani.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Adnane Mousann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Carlos Fernandez Gonzalez.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. Il est président du conseil de Grupo Finaccess S.A.P.I. de C.V. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur le rapport de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport n'est pas disponible. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 2.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 22.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 32.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs aux articles 5, 16 et 22 de la réglementation de l'assemblée générale.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 8 de la réglementation de l'assemblée générale.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 18 de la réglementation de l'assemblée générale.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Consolidation d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la consolidation d'actions
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la consolidation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées,
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

émission et rachat d'actions) La proposition vise à remplacer 10 actions ordinaires en circulation par une nouvelle action de la même catégorie, réduisant ainsi le nombre d'actions en circulation. La consolidation n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Panasonic Corporation (PC)		
CUSIP	69832A205		
Date d'assemblée	2016-06-24		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	39000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shusaku Nagae.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Matsushita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. De plus, le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuhiro Tsuga.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazunori Takami.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hideaki Kawai.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshiyuki Miyabe.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour

Contre

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshio Ito.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tamio Yoshioka.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yasuji Enokido.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mototsugu Sato.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tetsuro Homma.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
 Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
 Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takashi Toyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jun Ishii.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Oku.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est président du conseil de Sumitomo Mitsui Financial Group Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshinobu Tsutsui.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statut de vote

d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Hiroko Ota.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuhiko Toyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Industrial Growth Platform Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de vérification: Mamoru Yoshida.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre suppléante du conseil de vérification : Mitsuko Miyagawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs ne répond pas aux critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Nippon Telegraph & Telephone Corporation (NTT / 9432)		
CUSIP	654624105 / J59396101		
Date d'assemblée	2016-06-24		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	26200

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 60 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Satoshi Miura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hiroo Unoura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hiromichi Shinohara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jun Sawada.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Mitsuyoshi Kobayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Akira Shimada.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Okuno Tsunehisa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hiroki Kuriyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hiroi Takashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Eiichi Sakamoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Katsuhiko Shirai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Sadayuki Sakakibara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Takao Maezawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Aucun candidat n'est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Thompson Creek Metals Company Inc. (TSE:TCM)		
CUSIP	884768102		
Date d'assemblée	2016-06-24		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	498300

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Denis C. Arsenault.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carol T. Banducci.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kevin Drover.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Aurcana Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James L. Freer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James P. Geyer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne E. Giardini.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Timothy J. Haddon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Perron.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Shionogi & Co. Ltd (4507)		
CUSIP	J74229105		
Date d'assemblée	2016-06-23		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	20000

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 34 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Motozo Shiono.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Isao Teshirogi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Takuko Sawada.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tepei Mogi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Katsuhiko Machida.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de NEW KANSAI INTERNATIONAL AIRPORT COMPANY, LTD et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Shinichi Yokoyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification : Ikuo Kato.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akio Nomura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Vote enregistré	Contre		Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre le candidat a été enregistré.

Entreprise	Mitsubishi Heavy Industries Ltd (7011)		
CUSIP	J44002129		
Date d'assemblée	2016-06-23		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	44000

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 12 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Hideaki Omiya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Shunichi Miyanaga.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Masanori Koguchi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Michisuke Nayama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Naoyuki Shinohara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Ken Kobayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Entreprise	Mitsubishi Heavy Industries Ltd (7011)		
CUSIP	J44002129		
Date d'assemblée	2016-06-23		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	44000

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 12 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Hideaki Omiya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Shunichi Miyanaga.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Masanori Koguchi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Michisuke Nayama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Naoyuki Shinohara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Ken Kobayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.



Entreprise	Verint Systems Inc. (vrnt)		
CUSIP	92343X100		
Date d'assemblée	2016-06-23		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	5100

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dan Bodner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor Demarines.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Egan.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Larry Myers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Nottenburg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Howard Safir.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de VRI Technologies et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Earl Shanks.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP.

Recommandation du CA Pour**Explication**

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré**Rapport sur la rémunération**

Proposeur(s) Conseil d'administration**Résumé de la proposition**

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

Recommandation du CA Pour**Explication**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération peut comprendre l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Entreprise	Mitsubishi Heavy Industries Ltd (7011)		
CUSIP	J44002129		
Date d'assemblée	2016-06-23		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	44000

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 12 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Hideaki Omiya.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Shunichi Miyanaga.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Masanori Koguchi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Michisuke Nayama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Naoyuki Shinohara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Ken Kobayashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Entreprise	KDDI Corporation (9433)		
CUSIP	J31843105		
Date d'assemblée	2016-06-22		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	27500

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 35 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à la raison sociale de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à ajouter la vente de boissons alcoolisées à la raison sociale de l'entreprise. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Tadashi Onodera.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Takashi Tanaka.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hirofumi Morozumi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Makoto Takahashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Yuzo Ishikawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hidehiko Tajima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Yoshiaki Uchida.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence aux réunions du conseil n'est pas divulgué. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Takashi Shoji.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Shinichi Muramoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Tetsuo Kuba.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Nobuyori Kodaira.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Shinji Fukukawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Kuniko Tanabe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La candidate est âgée de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Yoshiaki Nemoto.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Koichi Ishizu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Akira Yamashita.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Kakuji Takano.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du comité de vérification: Nobuaki Kato.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Le comité est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration

Recommandation du CA Pour

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition

Explication

Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du comité de vérification.

La rémunération des membres du comité de vérification respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



Entreprise	Veeva Systems Inc. (NYSE:VEEV)		
CUSIP	922475108		
Date d'assemblée	2016-06-22		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	16900

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ronald E. F. Codd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter P. Gassner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Hoya Corporation (7741)		
CUSIP	J22848105		
Date d'assemblée	2016-06-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	9600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Itaru Koeda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yukako Uchinaga.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mitsudo Urano.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takeo Takasu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuzo Kaihori.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroshi Suzuki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Five Below Inc. (NASDAQ:FIVE)		
CUSIP	33829M101		
Date d'assemblée	2016-06-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	2080

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catherine Elizabeth Buggeln .
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael F. Devine, troisième du nom.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ronald L. Sargent.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Staples Inc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Daniel J. Kaufman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard L. Markee.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime annuel de primes à la performance des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) L'approbation par les actionnaires permet la déduction fiscale, ce qui est avantageux pour l'entreprise. Le régime comporte aussi des critères de performance. L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	ORIX Corporation (8591)		
CUSIP	J61933123		
Date d'assemblée	2016-06-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	92800

Propositions(s)

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier les statuts et les règlements afin de rajouter de nouvelles activités commerciales comme l'entretien, la gestion et l'exploitation d'aéroports, de routes et autres installations publiques. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Makoto Inoue.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kazuo Kojima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Tamio Umaki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Katsunobu Kamei.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Yuichi Nishigori.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kiyoshi Fushitani.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Hideaki Takahashi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants.
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un conseiller du chef de la direction. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Eiko Tsujiyama.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert Feldman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Takeshi Niinami.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Nobuaki Usui.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Ryuji Yasuda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Heizo Takenaka.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de PASONA Group Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Astellas Pharma Inc. (4503)		
CUSIP	J03393105		
Date d'assemblée	2016-06-20		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	30400

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 32 JPY par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshihiko Hatanaka.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification.
Vote enregistré	Pour		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshiro Miyokawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification.
Vote enregistré	Pour		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yutaka Kase.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Sojitz Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hironobu Yasuda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Etsuko Okajima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshiharu Aizawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de vérification : Hiroko Sakai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de vérification : Noriyuki Uematsu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Echo Global Logistics, Inc. (NASDAQ:ECHO)		
CUSIP	27875T101		
Date d'assemblée	2016-06-17		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	9081

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Douglas R. Waggoner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Bradley A. Keywell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de vérification, (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. Il est chef de la direction d'Uptake Technologies Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Samuel K. Skinner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Matthew Ferguson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de CareerBuilder.com LLP et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: David Habiger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Textura Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Nelda J. Connors.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statut de vote

Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Pine Grove Holdings LLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul Loeb.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a reçu une somme significative au cours d'une même année à la suite d'une transaction majeure. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Grand Canyon Education Inc. (LOPE)		
CUSIP	38526M106		
Date d'assemblée	2016-06-16		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	18000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Brent D. Richardson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un consultant de la société. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Brian E. Mueller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: David J. Johnson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jack A. Henry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Bradley A. Casper.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kevin F. Warren.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Sara R. Dial.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition
	Pour	

Recommandation du CA			Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle en argent comptant.
Vote enregistré	Contre	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative annuelle en argent comptant, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements relatifs à la suppression de la section C, article VI, visant à retirer un administrateur seulement avec un motif valable.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Canadian Energy Services & Technology Corporation (CEU)		
CUSIP	13566W108		
Date d'assemblée	2016-06-16		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-06		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	331142

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé de deux tiers d'administrateurs indépendants. Une plus grande diversité au conseil est dans l'intérêt des actionnaires. (2.5 Composition) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Colin D. Boyer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car le taux de dilution des actions restreintes est de plus de 5 %. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Rodney L. Carpenter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John M. Hooks.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est chef de la direction de Phoenix Technology Services Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kyle D. Kitagawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Thomas J. Simons.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: D. Michael G. Stewart.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature et au rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) De plus, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jason H. West.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Burton J. Ahrens.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Il est chef de la direction de Edgehill Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Philip J. Scherman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions provenant du régime de rémunération incitatif.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Wirecard AG (FRA:WDI)
CUSIP	D22359133
Date d'assemblée	2016-06-16
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2016-05-25
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,14 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au comité de direction pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil de surveillance pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young GmbH.
--------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. L'indépendance de la firme de vérification n'est pas compromise par la durée de sa relation avec l'entreprise. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Wulf Mathias.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du candidat puisque l'année de son entrée au conseil n'est pas divulguée. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à cinq (5).
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de surveillance : Tina Kleingarn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de surveillance : Vuyisma V. M'Cwabeni.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de surveillance.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des membres du conseil de surveillance respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émissions d'obligations

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette émission d'obligations convertibles en actions est inférieure à 10 % des actions. De plus, le prix des actions ne pourra pas être réduit de plus de 20 %. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	DNB ASA (DNBO)		
CUSIP	R18125105		
Date d'assemblée	2016-06-13		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-06-06		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	31040

Propositions(s)

Ordre du jour

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Procès-verbal

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'élire deux personnes pour vérifier le procès-verbal.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Mandat des membres du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour réduire la durée du mandat des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires de limiter la durée des mandats à 12 ans consécutifs ou à 20 ans au total qu'un administrateur peut effectuer, car cette mesure encourage le renouvellement du conseil. Autrement, celui-ci pourrait se priver d'administrateurs compétents. (2.3 Mandats des membres du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Keyence Corporation (6861)		
CUSIP	J32491102		
Date d'assemblée	2016-06-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	700

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takemitsu Takizaki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akinori Yamamoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Akira Kanzawa.		
---------------------	--	--	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tsuyoshi Kimura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Konishi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keiichi Kimura.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jumpei Yamada.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tomohide Ideno.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masato Fujimoto.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoichi Tanabe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre suppléant du conseil de vérification : Koichi Ogawa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre suppléant du conseil de vérification : Nobuo Nojima.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre suppléant du conseil de vérification : Hidehiko Takeda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La circulaire est uniquement disponible en japonais. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations permettant de l'analyser ne sont pas fournies.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Intertape Polymer Group Inc. (ITP)		
CUSIP	460919103		
Date d'assemblée	2016-06-09		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	97800

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert M. Beil.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: George J. Bunze.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Frank Di Tomaso.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert J. Foster.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Capital Canada Limited et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: James Pantelidis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Parkland Fuel Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jorge N. Quintas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Mary Pat Salomone.
		Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Gregory A.C. Yull.

Recommandation du CA Pour **Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un individu lié. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré Pour**Statut de vote** Vote enregistré**Élection des administrateurs****Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Melbourne F. Yull.

Recommandation du CA Pour **Explication**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec un individu lié. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré Pour**Statut de vote** Vote enregistré**Nomination de la firme de vérification****Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Raymond Chabot Grant Thornton.

Recommandation du CA Pour **Explication**

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré Abstention**Statut de vote** Vote enregistré**Rapport sur la rémunération****Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition**

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

Recommandation du CA Pour **Explication**

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de préavis pour la nomination des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la politique de préavis dans le but de fournir aux actionnaires, aux administrateurs et aux dirigeants un cadre clair pour la nomination des administrateurs lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire des actionnaires. Le but de cette politique est de veiller à ce que tous les actionnaires aient un préavis suffisant pour la nomination des administrateurs, ainsi que du temps et des informations suffisantes à l'égard de tous les candidats afin qu'ils puissent enregistrer un vote éclairé. Cette politique fixe également les délais dont disposent les actionnaires pour soumettre des candidats au conseil d'administration préalablement à toute assemblée annuelle ou extraordinaire, et énonce les informations qu'un actionnaire doit inclure dans un avis écrit à la société pour tout candidat afin d'être éligible. Pour une assemblée annuelle, l'avis à la société ne doit pas être inférieur à 30 jours ni excéder 50 jours avant la date de l'assemblée. Pour une assemblée extraordinaire, l'avis à la société doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le quinzième jour suivant la date à laquelle la première annonce publique de la date de l'assemblée a été faite. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (4.05 Règlements et statuts)
Vote enregistré	Pour		Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	CoStar Group Inc. (NASDAQ:CSGP)		
CUSIP	22160N109		
Date d'assemblée	2016-06-09		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-11		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	200

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael R. Klein.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre d'un organisme qui reçoit une subvention ou une contribution financière importantes de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Andrew C. Florance.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael J. Glosserman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Warren H. Haber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction d'Equity Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John W. Hill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre d'un organisme qui reçoit une subvention ou une contribution financière importantes de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Laura Cox Kaplan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Christopher J. Nassetta.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: David J. Steinberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de SnappCloud Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitatif à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) L'approbation par les actionnaires permet la déduction fiscale, ce qui est avantageux pour l'entreprise. Le régime comporte aussi des critères de performance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Dollarama Inc. (DOL)		
CUSIP	25675T107		
Date d'assemblée	2016-06-08		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	78457

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Joshua Bekenstein.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Gregory David.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est le chef de la direction d'une entreprise appartenant à Larry Rossy, le chef de la direction de Dollarama Inc. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Elisa D. Garcia C.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Stephen Gunn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Il est président du conseil de Sleep Country Canada Holdings Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Nicholas Nomicos.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Larry Rossy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Neil Rossy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Richard Roy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John J. Swidler.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Huw Thomas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Smart Real Estate Investment Trust et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière.
Vote enregistré	Pour		L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Advisory Board Company (The) (ABCO)		
CUSIP	00762W107		
Date d'assemblée	2016-06-07		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-15		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	5054

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sanju K. Bansal
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Hunch Analytics, LLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David L. Felsenthal
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter J. Grua
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Nancy Killefer
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kelt Kindick
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a un lien de parenté direct avec une employée de l'entreprise.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert W. Musslewhite
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark R. Neaman
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Leon D. Shapiro
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: LeAnne M. Zumwalt
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime d'options d'achat d'actions pour les dirigeants qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	A2A SPA (A2A)		
CUSIP	T0140L103		
Date d'assemblée	2016-06-07		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	341128

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, les états financiers consolidés et le rapport des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la couverture de la perte nette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition demande l'autorisation d'utiliser le fonds de réserves pour couvrir la perte de 73 487 107 EUR à l'issue de l'exercice 2015. (1.1 États financiers) Il est de la responsabilité du conseil d'approuver l'utilisation du fonds de réserves dans ce but. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport de développement durable.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA			Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Opérations financières variées

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser des opérations sur les actions de la compagnie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du fonds exonéré d'impôts.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition demande d'approuver la réduction des réserves de 198 270 129 EUR à 124 783 022 EUR afin de couvrir le montant de la perte nette (proposition 02). (1.1 États financiers) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Acquisition

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'acquisition d'Edipower SpA.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le 26 octobre 2015, A2A SpA a annoncé l'acquisition définitive d'Edipower dont elle détient 20 %. L'acquisition d'Edipower a déjà été réalisée. Il fallait encore attendre l'approbation des actionnaires d'Edipower et de Cellina Energy, entreprise détenue par un ancien actionnaire d'Edipower: Società Elettrica Altoatesina. La transaction, dont le montant n'a pas été divulgué, a permis d'accroître les capacités de production
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

hydroélectrique du groupe. Les investisseurs sont restés plutôt neutres puisque le titre de A2A a peu évolué dans les jours suivant l'annonce. Il s'agit d'une transaction de réorganisation interne. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Orange SA (EPA:ORA)		
CUSIP	F6866T100		
Date d'assemblée	2016-06-07		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-06-02		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	55834

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,60 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Résumé de la proposition
---------------------	---------------------------------

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Explication	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38. Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jose-Luis Duran.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Charles-Henri Filippi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Bernard Ramanantsoa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Mr. Stephane Richard, Président Directeur Général, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Stephane Richard, Président Directeur Général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 900 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 540 000 EUR ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 5 770 EUR.(3. Rémunération des dirigeants) On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Mr. Gervais Pellissier, Directeur Général Adjoint, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Gervais Pellissier, Directeur Général Adjoint, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 600 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 454 879 EUR ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 18 471 EUR.(3. Rémunération des dirigeants) On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer son régime d'options d'achat d'actions par le rachat d'actions sur le marché, ce à quoi s'oppose la politique.(3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin que les administrateurs soient tenus de détenir un certain nombre d'actions ordinaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le but de la détention d'actions est de mieux aligner les intérêts des dirigeants et des administrateurs sur ceux des actionnaires. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital)
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

L'annulation d'actions a généralement un effet relatif, qui engendre une amélioration du bénéfice par action d'une société. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation viserait un maximum de 10 % du capital social de l'entreprise. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates.(5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

Proposeur(s)	Fonds Commun de Placement d'Entreprise Cap'Orange	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin de réduire le montant du dividende par action de 0,6 EUR à 0,5 EUR par action.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Le proposeur considère que les résultats de la société ne devraient pas être seulement consacrés au versement d'un dividende mais devraient préserver ses marges en vue des investissements futurs. La constitution de réserves est un élément stratégique important pour l'entreprise mais reste de la responsabilité du conseil. Le proposeur n'a pas démontré les bienfaits à long-terme de sa proposition. Il est préférable pour les actionnaires de conserver le montant du dividende proposé par le conseil. (1.2 Dividendes) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

Proposeur(s)	Fonds Commun de Placement d'Entreprise Cap'Orange	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin de proposer aux actionnaires de recevoir les acomptes sur dividende en argent comptant ou en actions.
Recommandation du CA	Contre	Explication	La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Conseil d'administration

Proposeur(s)	Fonds Commun de Placement d'Entreprise Cap'Orange	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin que le conseil d'administration adopte une règle limitant à deux le nombre de conseils auxquels peut siéger un de ses administrateurs.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Bien qu'il soit souhaitable que les administrateurs limitent le nombre de conseils auxquels ils siègent afin de s'assurer de pouvoir mener à bien leurs devoirs fiduciaires, la politique permet aux administrateurs externes de siéger à cinq conseils. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	BOC Hong Kong (Holdings) Ltd (2388)		
CUSIP	Y0920U103		
Date d'assemblée	2016-06-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	153000

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification n'est pas compromise par la durée de sa relation avec l'entreprise. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,679 HKD par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yue Yi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et co-président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ren Deqi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Gao Yingxin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Xu Luode.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	(4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification n'est pas compromise par la durée de sa relation avec l'entreprise. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois,
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Contre		L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer son régime d'options d'achat d'actions par le rachat d'actions sur le marché, ce à quoi s'oppose la politique.(3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer son régime d'options d'achat d'actions par le rachat d'actions sur le marché, ce à quoi s'oppose la politique.(3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	InnerWorkings, Inc. (INWK)		
CUSIP	45773Y105		
Date d'assemblée	2016-06-03		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	2700

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jack M. Greenberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Enfin, il siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric D Belcher.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles K Bobrinskoy.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Il est président du conseil de l'entreprise Ariel Investments LLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel M. Friedberg. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Fisher. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Il est chef de la direction de l'entreprise Enova International Inc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J. Patrick Gallagher Fils. L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un fournisseur de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie M Howard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Elle est chef de la direction de l'entreprise Navigant Consultant Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Linda S Wolf.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)			Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
---------------------	--	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre	Explication	
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	RioCan REIT (REI.UN)		
CUSIP	766910103		
Date d'assemblée	2016-06-01		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	27100

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Bonnie Brooks.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est co-présidente du conseil de Hudson's Bay Company et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clare R. Copeland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est co-président du conseil de Falls Management Company et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Godfrey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Postmedia Network Canada Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Dale H. Lastman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il travaille pour un bureau d'avocats ou un courtier souscripteur recevant des honoraires annuels significatifs provenant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jane Marshall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sharon Sallows.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edward Sonshine.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le fondateur de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luc Vanneste.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles M. Winograd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Henry Schein Inc. (NASDAQ:HSIC)		
CUSIP	806407102		
Date d'assemblée	2016-05-31		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	2600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Barry J. Alperin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lawrence S. Bacow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerald A. Benjamin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stanley M. Bergman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James P. Breslawski.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le chef de la direction d'une filiale de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Brons.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph L. Herring.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald J. Kabat.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kurt P. Kuehn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip A. Laskawy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark E. Mlotek.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven Paladino.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carol Raphael.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :E. Dianne Rekow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bradley T. Sheares.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'achat d'actions pour les dirigeants) Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la levée des actions peut être accélérée. Notons aussi que le bonus annuel excède 200 % du salaire de base. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification BDO USA LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	Healthcare Services Group Inc. (NASDAQ:HCSG)		
CUSIP	421906108		
Date d'assemblée	2016-05-31		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-01		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	9933

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Daniel P. Mc Cartney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John M. Briggs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert L. Frome.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert J. Moss.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Dino D. Ottaviano.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Theodore Wahl.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael E. Mc Bryan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Diane S. Casey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John J. Mc Fadden.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jude Viscontò.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Grant Thornton LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de
	Contre		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	Fiera Capital Corporation (FSZ)		
CUSIP	31660A103		
Date d'assemblée	2016-05-27		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	700

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Brian A. Davis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Arthur R.A. Scace.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David R. Shaw.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de LHH Knightsbridge et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Louis Vachon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Statut de vote	Vote enregistré		Il est chef de la direction de National Bank of Canada et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification n'est pas compromise par la durée de sa relation avec l'entreprise. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Abstention		En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'options d'achat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) La
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	Shire PLC (SHP)		
CUSIP	G8125A103/ G8124V108		
Date d'assemblée	2016-05-27		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-25		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	6266

Propositions(s)

Acquisition

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'acquisition de Baxalta Inc.
Recommandation du CA	Pour	Explication	<p>Le 11 janvier 2016, Shire PLC a annoncé l'acquisition de Baxalta Inc. La transaction est évaluée à environ 32 milliards de dollars américains. Les investisseurs ont bien réagi, puisque le titre de Shire a gagné plus de 4,4 % depuis. Un doute plane toutefois sur cette transaction vu l'imposition de nouveaux règlements aux États-Unis visant à rendre plus difficiles les transactions effectuées dans le but de réduire la charge fiscale de l'entreprise, ce qui semble être le cas ici. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Baxalta recevront 18 dollars américains en argent comptant et 0,1482 action de dépositaire américain de Shire pour chaque action ordinaire détenue. À la suite de cette transaction, Baxalta deviendra une filiale en propriété exclusive de Shire. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Evercore et Morgan Stanley, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 369 millions de dollars américains payables par Shire, ce qui représente environ 1 % de la valeur totale de la transaction. Le nouveau conseil d'administration sera composé de 12 membres, dont 10 administrateurs non dirigeants. Gail Fosler et Albert Stroucken, deux administrateurs de Baxalta, se joindront au conseil d'administration de Shire PLC. La circulaire ne divulgue pas si certaines indemnités de départ seront versées ou si certaines actions ou options d'achat d'actions seront accélérées. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration)</p> <p>La transaction présente des problèmes de gouvernance, dont celui d'inversion fiscale. Le GIR recommande de voter contre la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 17 mai, n'a pas émis de recommandation. Un vote contre la proposition a été enregistré.</p>
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 33 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Enel SPA (ENEL)		
CUSIP	T3679P115		
Date d'assemblée	2016-05-26		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-17		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	177239

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0.16 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes)
Vote enregistré	Pour		Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection groupée des membres du conseil de vérification (liste du ministère de l'économie et des finances).
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence des candidats. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Vote enregistré	Contre		Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection groupée des membres du conseil de vérification (liste des investisseurs institutionnels).
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence des candidats. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des vérificateurs internes.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information soumise est insuffisante pour apprécier les principes, la structure et les différentes composantes de la politique de rémunération. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Vote Majoritaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour implanter l'obligation, lors d'une élection sans opposition, d'obtenir l'approbation de la majorité pour pouvoir siéger au conseil d'administration.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires de bénéficier d'un mécanisme leur permettant de faire valoir une opposition qui sera prise en considération. (4.10 Vote majoritaire) L'élection exige une majorité qualifiée. (4.4 Majorité qualifiée) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Delhaize Group (NYSE:DEG)		
CUSIP	B33432129		
Date d'assemblée	2016-05-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-12		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	12047

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,80 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la firme de vérification pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des vérificateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Pour	Explication	
Statut de vote	Contre		On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
	Vote enregistré		



Entreprise	Dorel Industries Inc. (DII)		
CUSIP	25822C205		
Date d'assemblée	2016-05-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-15		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	31849

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Schwartz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Schwartz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey Schwartz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeff Segel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Maurice Tousson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. Il est chef de la direction de CDREM Group Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Dian Cohen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Benedetti.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat,
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

considéré comme relié par la politique, siège au comité au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rupert Duchesne.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Aimia Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Michelle Cormier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à augmenter de 175 000, le nombre d'actions disponibles pour attribution dans le cadre du régime. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Valeo SA (FR)		
CUSIP	F96221126		
Date d'assemblée	2016-05-26		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4578

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Résumé de la proposition
---------------------	---------------------------------

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Explication	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38. Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-42-1 en faveur de Jacques Aschenbroich.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Mari-Noelle Jego-Laveissiere.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Veronique Weill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thierry Moulouguet.
---------------------	--	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Georges Pauget.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Le Crédit Lyonnais et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ulrike Steinhorst.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière.
Vote enregistré	Pour		L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification suppléante Mazars AS.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière.
Vote enregistré	Pour		L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la seconde firme de vérification suppléante Auditex AS.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'entreprise n'a pas eu recours à ce vérificateur en 2015. (4.02 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination du vérificateur suppléant: Jean-Maurice El-Nouchi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'entreprise n'a pas eu recours à ce vérificateur en 2015. (4.02 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif afin d'approuver la rémunération due ou attribuée à Pascal Colombani, Président du Conseil, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération de M. Colombani comprend une rémunération fixe de 300 000 EUR. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif afin d'approuver la rémunération due ou attribuée à Jacques Aschenbroich, chef de la direction, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération de M. Aschenbroich comprend une rémunération fixe de 900 000 EUR, une rémunération variable annuelle de 1 215 000 EUR, et des avantages en nature de
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

16 840 EUR. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Opérations financières variées

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser des opérations sur les actions de la compagnie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Fractionnement d'action

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le fractionnement d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le fractionnement de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La proposition vise à remplacer chaque action en circulation d'une valeur nominale de 3 EUR par 3 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 EUR, multipliant ainsi le nombre d'actions en circulation. Le fractionnement n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'instaurer une limite d'âge pour les administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'âge limite des administrateurs est fixé à 70 ans. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'instaurer une limite d'âge pour le chef de la direction et les directeurs généraux adjoints.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le chef de la direction et ses délégués ne pourront plus exercer leur fonction au-delà de 68 ans. (4.05 Règlements et statuts) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	BNP Paribas (BNP)		
CUSIP	F1058Q238		
Date d'assemblée	2016-05-26		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	23017

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2.31 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Mandat des membres du conseil

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'entente de non-compétition entre Jean-Laurent Bonnafe et l'entreprise.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Le fait d'occuper un siège au conseil d'entreprises oeuvrant dans des domaines connexes peut améliorer l'expertise des administrateurs. (2.5 Composition) En revanche, il faut surveiller ces activités afin de s'assurer que les administrateurs ne siègent pas à des conseils interreliés, ou à un nombre de conseils trop important. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (3.06 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jean-Laurent Bonnafa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Marion Guillou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michel Tilmant.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Wouter De Ploey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Jean Lemierre, Président du conseil d'administration, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Jean Lemierre, Président du conseil d'administration, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 79 167 EUR, de 4 414 EUR en jetons de présence, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 132 EUR. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération du président du conseil respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Jean-Laurent Bonnafé, directeur général, de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Jean-Laurent Bonnafé, directeur général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 1 250 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 1 200 000 EUR, de 331 200 EUR rémunération variable pluriannuelle, de 62 391 EUR en jetons de présence, ainsi que d'avantages en nature
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'une valeur de 4 568 EUR.(3.1 Rapport de rémunération)
On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique.
(3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Philippe Bordenave, directeur général délégué, de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Philippe Bordenave, directeur général délégué, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 640 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 610 000 EUR, de 168 360 EUR rémunération variable pluriannuelle, de 1 218 EUR en jetons de présence, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 6 631 EUR.(3.1 Rapport de rémunération) On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Francois Villeroy De Galhau, directeur général adjoint jusqu'au 30 avril 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Francois Villeroy De Galhau, directeur général adjoint jusqu'au 30 avril 2015, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 450 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 440 000 EUR, de 121 440 EUR rémunération variable pluriannuelle, de 135 578 EUR en jetons de présence, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 5 006 EUR.(3.1 Rapport de rémunération) On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération totale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération maximale collectivement versée aux principaux dirigeants en 2015 sera de 844 millions EUR.(3.01 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises,
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette autorisation à but général est demandée de façon courante à chaque assemblée annuelle. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiat ou à terme, est fixé à 1,2 milliards EUR.(5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions avec ou sans droits de préemptions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Bien que l'achat d'actions par les employés aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires, certains critères de la politique ne sont pas respectés. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés prévoit une réduction du prix d'achat de 20 %. En vertu du code du travail, les actions de l'entreprise ne peuvent être réduites de plus de 20 %. La réduction excède 15 % de la valeur marchande. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions a généralement un effet relatif, qui engendre une amélioration du bénéfice par action d'une société. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation viserait un maximum de 10 % du capital social de l'entreprise. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates.(5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Journey Energy Inc. (TSE:JOY)		
CUSIP	48113W102		
Date d'assemblée	2016-05-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	1258593

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 6.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Une plus grande diversité au conseil est dans l'intérêt des actionnaires. (2.5 Composition) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Marc A. Drouin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Stephen W.C. Mulherin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. De plus, il est président
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Enfin, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. En raison du poste qu'il occupe, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Howard Crone.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. En raison du poste qu'il occupe, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Dana B. Laustsen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Wieland F. Wettstein.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. En raison du poste qu'il occupe, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Alex G. Verge.
---------------------	--	--	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Deutsche Telekom AG (DTLSF.PK)		
CUSIP	251566105/D2035M136		
Date d'assemblée	2016-05-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	58646

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,55 euro par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AG.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser le programme de rachat d'actions et l'émission ou l'annulation d'actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les produits financiers dérivés lors de rachats d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le Conseil d'administration est autorisé (1) à vendre des options qui lors de l'exercice obligent la Société à acquérir des actions (ci-après : options de vente) , et (2) d'acquérir des options qui lors de l'exercice donnent droit à la Société d'acquérir des actions de la Société (ci-après : options d'achat d'actions) . Les actions peuvent également être acquies (3) en utilisant des combinaisons d'options de vente et des options d'achat d'actions. Il est de la responsabilité du conseil de choisir la méthode appropriée pour effectuer le rachat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Helga Jung.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucune divulgation n'est effectuée quant à la composition des comités-clés, ce qui indique un manque de transparence. (Introduction - 3e principe : la transparence) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence de la candidate. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de surveillance.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Cette proposition vise à approuver le montant des jetons de
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

présence pour chaque membre selon sa position sur le conseil de surveillance.(3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire afin que la société modifie ses statuts de participation et de vote lors des assemblées
Recommandation du CA	Pour	Explication	La société ne fournit pas de renseignements suffisants pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. (Introduction - 1er principe : la rentabilité à long terme) L'entreprise ne communique pas clairement ce qu'elle désire ajouter ou supprimer à l'article 16 point 1 et 2. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	RTL Group SA (EBR:RTL)		
CUSIP	L80326108		
Date d'assemblée	2016-05-25		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-11		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	5955

Propositions(s)

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions au porteur non immobilisés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions représente moins de 1% du capital. Conformément à la loi, la société a le droit d'annuler les actions qui n'ont pas été immobilisées. Ainsi, 48 158 actions vont être annulées, portant ainsi le nouveau capital à 154 739 396 actions sans valeur nominale. La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les articles 4 et 5 des statuts conformément avec la proposition 1.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière à refléter la réduction de capital. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'adapter la réserve légale en conséquence de la réduction de capital.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La réserve légale doit être adaptée en conséquence de la réduction de capital. (5.02.3 Annulation de capital) Ainsi, 10 % des surplus vont être transférés vers la réserve. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le prix des actions annulées.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Le prix sera déterminé à la suite de l'adoption des résultats trimestriels le 11 mai 2016. (5.02.3 Annulation de capital) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Royal Dutch Shell PLC (RDSA)		
CUSIP	780259107/780259206/G7690A100/G7690A118		
Date d'assemblée	2016-05-24		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	39697

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération à court terme correspond à plus de 200 % du salaire de base. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ben van Beurden.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guy Elliott.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Pour		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Euleen Goh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Pour		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Henry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Pour		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles O. Holliday.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Pour		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerard Kleisterlee.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Vodafone Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nigel Sheinwald.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Linda G. Stuntz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans Wijers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Heineken NV et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia A. Woertz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerrit Zalm.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'ABN Amro Bank NV et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. En outre, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Environnement

Proposeur(s)	Follow This	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que Shell devienne une entreprise d'énergies renouvelables en investissant dans celles-ci les bénéficiaires tirés des combustibles fossiles. Les actionnaires demandent à Shell de prendre la position de chef de file dans la création d'un monde sans combustibles fossiles et s'attendent à une nouvelle stratégie d'ici un an. De plus en plus d'entreprises se fixent des objectifs ambitieux par rapport à l'utilisation d'énergies renouvelables. Par exemple, Google s'est fixé comme objectif d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables. En octobre 2015, Nike, Starbucks et Wal-Mart ont rejoint la campagne mondiale RE 100 regroupant des sociétés qui s'engagent à s'approvisionner à 100 % d'énergies renouvelables. Dirigée par le Climate Group avec le soutien du CDP, cette initiative regroupe déjà 36 grandes entreprises. Goldman Sachs veut atteindre cet objectif d'ici 2020, Johnson & Johnson d'ici 2050 et Nike d'ici 2025. Ces sociétés ont adopté ces objectifs pas seulement pour contribuer à la protection de l'environnement, mais aussi pour profiter des occasions qu'offrent les énergies renouvelables. Celles-ci permettent d'éviter les risques liés à la volatilité des prix des combustibles fossiles. Les entreprises font des économies, car les énergies renouvelables deviennent de plus en plus concurrentielles par rapport aux énergies fossiles. Ces investissements ont aussi un impact positif sur la réputation. Des sociétés comme Intel, Green Mountain Coffee Roasters et Nokia ont franchi l'étape des objectifs et utilisent déjà 100 % d'énergies renouvelables. Il est donc normal que les actionnaires demandent à Shell de changer de stratégie pour privilégier les énergies renouvelables afin de répondre à cette demande croissante. Par ailleurs, il se peut que dans le futur, les entreprises soient obligées d'offrir uniquement des énergies renouvelables dans des pays qui décideraient de se débarrasser des combustibles fossiles. La Suède est devenue le premier pays à se fixer un objectif de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050. D'autres pays pourraient suivre son exemple. Cependant, la demande du proposeur que Shell consacre tous ses bénéfices aux énergies renouvelables et arrête la recherche et le développement ainsi que les acquisitions liés aux énergies fossiles semble irréaliste. Un rapport de la Frankfurt School, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de Bloomberg
Recommandation du CA	Contre	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

New Energy Finance détaille les tendances par rapport aux énergies renouvelables. Le rapport, intitulé « Global Trends in Renewable Energy Investment 2016 », révèle qu'en 2015, un nouveau record a été enregistré pour les investissements dans les énergies renouvelables. Le montant d'argent consacré à celles-ci, excluant les grands projets hydro-électriques, a augmenté de 5 % en 2015, pour atteindre 285,9 milliards de dollars, soit le double des investissements dans le charbon et le gaz, estimés à 130 milliards de dollars. Ces énergies renouvelables constituaient 53,6 % des nouvelles sources d'énergie installées cette année. Malgré ces progrès réalisés ces dernières années, les énergies propres ont fourni environ 10 % de l'électricité mondiale en 2015 et permis d'éviter des émissions de 1,5 gigatonne de dioxyde de carbone. Les énergies renouvelables progressent très rapidement, mais ne pourront certainement pas répondre à la demande mondiale en énergie à court terme. Il ne serait donc pas dans l'intérêt de Shell d'abandonner maintenant les combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables. Cette transition devra se faire progressivement, à moyen et long terme. L'entreprise semble avoir compris la situation. La dépendance aux combustibles fossiles expose les entreprises à de plus en plus de risques, tandis que les énergies renouvelables offrent un nombre grandissant d'occasions d'affaires, en plus de leur contribution à la protection de l'environnement. La demande du proposeur est compréhensible, mais la stratégie de Shell d'intégrer progressivement les énergies renouvelables dans ses actifs est davantage dans l'intérêt de l'entreprise et ses actionnaires. Le GIR recommande donc un vote contre la proposition. (6.01. Directives générales) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Total SA (FP)		
CUSIP	F92124100		
Date d'assemblée	2016-05-24		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-19		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	25658

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,44 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.		
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Gerard Lamarche.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est co-chef de la direction de Groupe Bruxelles Lambert et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Maria Van Der Hoeven.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate siège à un conseil
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

qui ne divulgue pas les liens qu'elle peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jean Lemierre.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat siège à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'il peut entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice représentante des actionnaires: Renata Perycz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est une représentante des salariés-actionnaires. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La politique ne s'oppose pas à l'élection des représentants d'employés. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur représentant des actionnaires : Charles Keller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un représentant des salariés-actionnaires. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La politique ne s'oppose pas à l'élection des représentants d'employés. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur représentant des actionnaires : Werner Guyot.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un représentant des salariés-actionnaires. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La politique ne s'oppose pas à l'élection des représentants d'employés. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG SA.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification suppléante Auditex et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification suppléante Salustro Reydel SA et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
	Pour		

Recommandation du CA			Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.
Vote enregistré	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-42-1 en faveur de Patrick Pouyanne.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération due ou attribuée à Thierry Desmarest, président du conseil, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération du président du conseil, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 82 500 euros en jetons de présence. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération du président du conseil respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération due ou attribuée à Patrick Pouyanné, président-directeur général, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération du président-directeur général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 1 200 000 euros, d'une rémunération variable d'un montant de 1 814 400 euros, de 1 722 960 euros en actions liées à la performance, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 26 390 euros. (3. Rémunération des dirigeants) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 20 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature consentis à la société.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 20 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Bien que l'achat d'actions par les employés aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires, certains critères de la politique ne sont pas respectés. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés prévoit une réduction du prix d'achat de 20 %. En vertu du code du travail, les actions de l'entreprise ne peuvent être réduites de plus de 20 %. La réduction excède 15 % de la valeur marchande. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	WH Group Ltd (HKG:0288)		
CUSIP	G96007102		
Date d'assemblée	2016-05-23		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	615500

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Guo Lijun.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Zhang Taixi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Sullivan Kenneth Marc.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Smithfield et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : You Mu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Lee Conway Kong Wai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il est un membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte Touche Tohmatsu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories
	Pour		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	WSP Global Inc (TSE:WSP)		
CUSIP	92938W202		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-19		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	53960

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Richard Bélanger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Christopher Cole.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Pierre Fitzgibson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Neptune Technologies & Bioressources Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Alexandre L'Heureux.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Birgit Norgaard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de NNE Pharmaplan AS et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Josée Perreault.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :George J. Pierson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Suzanne Rancourt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Pierre Shoiry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Ivanhoe Mines Ltd (IVN)		
CUSIP	46579N103		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	350000

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 8.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que les deux-tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert M. Friedland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Ian D. Cockerill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Petmin Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Markus Faber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Leopard Capital Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: William B. Hayden.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Oyvind Hushovd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Livia Mahler.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Peter G. Meredith.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a entretenu un lien d'affaires avec le chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Kaizen Discovery Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Guy J. de Selliers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Bonterra Energy Corporation (BNE)		
CUSIP	98546104		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	125636

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 5.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que les deux-tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary J. Drummond.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux-tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est aussi membre du comité de rémunération qui a approuvé un régime qui ne répond pas aux critères de la politique puisqu'il permet l'octroi d'options. Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carl R. Jonsson.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux-tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est aussi membre du comité de rémunération qui a approuvé un régime qui ne répond pas aux critères de la politique puisqu'il permet l'octroi d'options. Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randy M. Jarock.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux-tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est aussi membre du comité de rémunération qui a approuvé un régime qui ne répond pas aux critères de la politique puisqu'il permet l'octroi d'options. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rodger A. Tourigny.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux-tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est aussi membre du comité de rémunération qui a approuvé un régime qui ne répond pas aux critères de la politique puisqu'il permet l'octroi d'options. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Pour

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George F. Fink

Recommandation du CA		Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Abstention	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux-tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est aussi membre du comité de rémunération qui a approuvé un régime qui ne répond pas aux critères de la politique puisqu'il permet l'octroi d'options. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Gentex Corporation (GNTX)		
CUSIP	371901109		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	5700

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fred Bauer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Leslie Brown.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Goode.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Universal Forest Products, Inc et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pete Hoekstra.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James Hollars.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Mulder.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Schaum.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederick Sotok.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James Wallace.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	PROS Holdings, Inc. (NYSE:PRO)		
CUSIP	74346Y103		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	16600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Andres D. Reiner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Ronald F. Woestemeyer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le fondateur de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)

Conseil
d'administration
Pour

**Résumé de la
proposition**

Explication

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution est de plus de 10%. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Proto Labs, Inc. (NYSE:PRLB)		
CUSIP	743713109		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	1343

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lawrence J. Lukis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Victoria M. Holt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Archie C. Black.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il est chef de la direction de SPS Commerce Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rainer Gawlick.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John B. Goodman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature ainsi qu'au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian K. Smith.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sven A. Wehrwein.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois, la durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime d'achat d'actions fait partie d'un programme global de type « omnibus », ce à quoi s'oppose la politique. (3.9 Programmes globaux (Omnibus Plan)) Le régime prévoit l'octroi d'actions à des consultants, des fournisseurs ou des employés contractuels de la société. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

Proposeur(s)	James McRitchie and Myra Young	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que les actionnaires puissent soumettre des candidats aux élections.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Les actionnaires qui soumettent ces propositions doivent avoir une participation supérieure à 3 % des actions ordinaires. (2.6 Proposition de candidats par les actionnaires – Proxy Access) Il est dans l'intérêt des actionnaires que ceux-ci puissent soumettre des candidats aux élections au conseil d'administration et ainsi faire valoir leurs points de vue sur les décisions qui touchent l'entreprise. (2.6 Proposition de candidats par les actionnaires – Proxy Access) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	WSP Global Inc (TSE:WSP)		
CUSIP	92938W202		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-19		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	53960

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Richard Bélanger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Christopher Cole.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Pierre Fitzgibson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré

Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Neptune Technologies & Bioressources Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Alexandre L'Heureux.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Birgit Norgaard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de NNE Pharmaplan AS et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Josée Perreault.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :George J. Pierson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Suzanne Rancourt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Pierre Shoiry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Prudential PLC (PRU)		
CUSIP	G72899100		
Date d'assemblée	2016-05-19		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	46603

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John Foley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Penelope James.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: David Law.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Lord Turner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Tony Wilkey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Howard Davies.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Ann Godbehere.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul Manduca.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael McLintock.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de M & G et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kaikhushru Nargolwala.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Credit Suisse Asia Pacific et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Nicolaos Nicandrou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Anthony Nightingale.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Philip Remnant.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de City of London Investment Trust plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Alice Schroeder.
		Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est chef de la direction de Webtuner Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Barry Stowe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de North American Business et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael Wells.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de a firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(4.2 Droit à l'information financière) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres représente 67 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Cap Gemini SA (CAP)		
CUSIP	F13587120		
Date d'assemblée	2016-05-18		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-12		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	10416

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,35 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Paul Hermelin, Président Directeur Général, au titre de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Paul Hermelin, Président Directeur Général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 1 452 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 1 109 479 EUR, de 2 266 678 EUR en actions liées à la performance, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 3 662 EUR.(3.1 Rapport de rémunération)
Vote enregistré	Contre		La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Lucia Sinapi-Thomas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est un représentante des employés-actionnaires.La politique ne s'oppose pas à l'élection des représentants d'employés.Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tania Castillo Perez.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est un représentante des employés-actionnaires. La politique ne s'oppose pas à l'élection des représentants d'employés. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sian Herbert-Jones.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Carole Ferrand.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital)
Vote enregistré	Pour		L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital)
Statut de vote	Vote enregistré		Les actions annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiat ou à terme, est fixé à 1,5 milliards EUR. (5.2.1 Augmentation du capital)
Statut de vote	Vote enregistré		La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions)
Statut de vote	Vote enregistré		L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle
Statut de vote	Vote enregistré		

ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption en cas de placement privé initié par l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions avec ou sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission des actions ordinaires ou des valeurs mobilières en vue de rémunérer rémunération des apports en nature donnant accès au capital de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions.(5.2.1 Augmentation du capital) (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Bien que l'achat d'actions par les employés aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires, certains critères de la politique ne sont pas respectés. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés prévoit une réduction du prix d'achat de 20 %. En vertu du code du travail, les actions de l'entreprise ne peuvent être réduites de plus de 20 %. La réduction excède 15 % de la valeur marchande. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Bien que l'achat d'actions par les employés aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires, certains critères de la politique ne sont pas respectés. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Mandat des membres du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour établir la durée du mandat des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à établir à quatre ans la durée des mandats des administrateurs.(2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avois des actionnaires. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) La proposition permet aussi de faire place à la représentation
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'employés au conseil. Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. Toutefois, l'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus positif que négatif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 11, sous-paragraphe 6.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à établir à une fourchette de trois à dix-huit le nombre d'administrateurs siégeant sur le conseil. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil à moins de cinq et à plus de quinze. Or, nous estimons que, pour être efficace, un conseil devrait comprendre de cinq à quinze membres. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé aux deux tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Elle vise aussi à établir à 1 000 le nombre d'actions que doivent détenir les administrateurs. (3.15 Rémunération des administrateurs) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Thales SA (OTCMKTS:THLEY)		
CUSIP	F9156M108		
Date d'assemblée	2016-05-18		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-05-13		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4974

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,36 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thierry Aulagnon.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Martin Vial.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération du dirigeant Patrice Caine au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération de M. Caine comprend une rémunération fixe de 440 000 euros et une rémunération variable annuelle de 518 287 euros. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Laurent Collet-Billon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Martin Vial.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yannick D'Escatha.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat pourra dépasser 10 % du prix des actions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de manière, entre autres, à refléter l'ordonnance du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, qui a notamment pour objet de définir les modalités de représentation de l'État français. Désormais, l'État pourra nommer un représentant et proposer deux administrateurs. (2.5 Composition) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements concernant la nomination des administrateurs employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé que les représentants des employés ne soient plus élus, mais désignés par les deux syndicats principaux. (2.5 Composition) Les changements soumis ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution d'actions gratuites.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Placement privé

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission de plus de 10 % des actions par le truchement d'un placement privé.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ces placements privés sont jugés raisonnables, négociés à distance et basés sur la valeur marchande des actions. (5.1 Placements privés) Ce placement privé est dans l'intérêt des actionnaires puisqu'il concerne moins de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la sur-allocation allant jusqu'à 15 % des actions dans le cadre des émissions d'actions des propositions 14 à 16.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.02 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 15 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions afin de rémunérer les apports en nature.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Opérations financières variées

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser des opérations sur les actions de la compagnie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Il s'agit d'approuver les plafonds globaux des propositions 14 à 18, qui ne sont pas cumulatifs. Les actions émises ne représenteront pas plus de 30 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Lassonde Industries Inc. (LAS.A)		
CUSIP	517907101		
Date d'assemblée	2016-05-17		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	22400
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	49574

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Chantal Bélanger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ève-Lyne Biron.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Denis Boudreault.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification et au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a offert des services professionnels (juridiques, financiers, médicaux ou autres) à la direction. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Bouthillier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yves Dumont.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a offert des services professionnels (juridiques, financiers, médicaux ou autres) à la direction. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Lassonde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec le fondateur de l'entreprise.(2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre-Paul Lassonde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité des
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

prises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est le fondateur de l'entreprise.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luc Provencher.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a offert des services professionnels (juridiques, financiers, médicaux ou autres) à la direction. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jocelyn Tremblay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Financial Engines, Inc. (NASDAQ:FNGN)		
CUSIP	317485100		
Date d'assemblée	2016-05-17		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-21		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	104238

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Heidi K. Fields.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Joseph A. Grundfest.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de mises en candidature et de gouvernance.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Michael E. Martin.
---------------------	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du candidat puisque l'année de son entrée au conseil n'est pas divulguée. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé d'ajouter 9,5 millions d'actions. Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution excède 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Chemed Corporation (CHE)		
CUSIP	16359R103		
Date d'assemblée	2016-05-16		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-28		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	2078

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kevin J. McNamara
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joel F. Gemunder
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick P. Grace
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas C. Hutton
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Walter L. Krebs
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrea R. Lindell
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas P. Rice
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald E. Saunders
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George J Walsh, troisième du nom.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank E. Wood
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de SecretWorks LLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Stornoway Diamond Corporation (TSE:SWY)		
CUSIP	86222Q806		
Date d'assemblée	2016-05-16		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	679000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Patrick Godin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Kyle Hume.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Leboutillier, John.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification et au comité de mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il représente les intérêts d'un des investisseurs principaux : Investissement Québec.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Mason Matthew.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Gaston Morin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il représente les intérêts d'un des investisseurs principaux : Investissement Québec.(2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Peter B. Nixon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Ebe Scherkus.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Douglas B. Silver.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente les intérêts d'un des investisseurs principaux : Orion.(2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Marie-Anne Tawil.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle représente les intérêts d'un des investisseurs principaux : Investissement Québec.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Iron Hill Investments Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Serge Vezina.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de préavis pour la nomination des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la politique de préavis dans le but de fournir aux actionnaires, aux administrateurs et aux dirigeants un cadre clair pour la nomination des administrateurs lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire des actionnaires. Le but de cette politique est de veiller à ce que tous les actionnaires aient un préavis suffisant pour la nomination des administrateurs, ainsi que du temps et des informations suffisantes à l'égard de tous les candidats afin qu'ils puissent enregistrer un vote éclairé. Cette politique fixe également les délais dont disposent les actionnaires pour soumettre des candidats au conseil d'administration préalablement à toute assemblée annuelle ou extraordinaire, et énonce les informations qu'un actionnaire doit inclure dans un avis écrit à la société pour tout candidat afin d'être éligible. Pour une assemblée annuelle, l'avis à la société ne doit pas être inférieur à 30 jours ni excéder 50 jours avant la date de l'assemblée. Pour une assemblée extraordinaire, l'avis à la société doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le quinzième jour suivant la date à laquelle la première annonce publique de la date de l'assemblée a été faite. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Lundin Mining Corporation (LUN)		
CUSIP	550372106		
Date d'assemblée	2016-05-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	673100

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Donald K. Charter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul K. Conibear.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John H. Craig.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il travaille pour un bureau d'avocats ou un courtier souscripteur recevant des honoraires annuels significatifs provenant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Peter C. Jones.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Lukas H. Lundin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Dale C. Peniuk.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: William A. Rand.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Catherine J. G. Stefan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Holloway Lodging Corporation (TSE:HLR.UN)		
CUSIP	43570P104		
Date d'assemblée	2016-05-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	146500

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Grimaldi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dustin Haw.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Rapps.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Clarke Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :Marc Staniloff.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Superior Lodging Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Wood.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate qu'une majorité d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Cependant, la durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Dorman Products, Inc. (NASDAQ:DORM)		
CUSIP	258278100		
Date d'assemblée	2016-05-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	7600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Steven L. Berman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Mathias J. Barton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul R. Lederer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux trois comités-clés. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il siège
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique car il comprend l'octroi d'options d'achat d'actions. Enfin, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Edgar W. Levin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux trois comités-clés. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Enfin, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: G. Michael Stakias.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Enfin, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Richard T. Riley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Cimpress NV et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. De plus, il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Enfin, il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Fresenius SE & Co KGaA (FRE)		
CUSIP	D27348123		
Date d'assemblée	2016-05-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-21		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	16755

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,55 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au partenaire général pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du partenaire général et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance :Michael Albrecht.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance du candidat. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance :Michael Diekmann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance du candidat. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance :Gerd Krick.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, qui n'est pas indépendant selon la politique, siège à ces comités. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de VAMED AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Iris Loew-Friedrich.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance de la candidate. Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Klaus-Peter Mueller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance du candidat. Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Commerzbank AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Hauke Stars.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des
	Contre		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance de la candidate. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)

Conseil
d'administration

**Résumé de la
proposition**

Proposition afin d'approuver l'élection des membres du comité mix : Michael Diekmann et Gerd Krick.

**Recommandation
du CA**

Pour

Explication

Il est proposé de nommer Michael Diekmann et Gerd Krick au comité mix. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ces candidats. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

Entreprise	Cheung Kong (Holdings) Ltd (0001)		
CUSIP	Y13213106		
Date d'assemblée	2016-05-13		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-09		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	112135

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers , le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,05 HKD par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : LI Ka-shing.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est le fondateur de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. En outre, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kam Hing Lam.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de CK Life Sciences Int'l et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edmond Tak Chuen Ip.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est vice-président du conseil de Cheung Kong Infrastructure Holdings Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Davy Sun Keung Chung.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Justin Kwok Hung Chiu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil d'ARA Asset Management Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wai Kam Chow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ezra Wan Yee Pau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Grace Ching Chia Woo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry Ying Chew Cheong.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Worldsec Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Albert Mow Nin Chow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katherine Siu-Lin Hung.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Murray.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony Yuan Chang Yeh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Résumé de la proposition
---------------------	---------------------------------

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Explication	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte Touche Tohmatsu et permettre aux administrateurs de fixer les honoraires. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs. La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Quebecor Inc. (QBR/QBR.A)		
CUSIP	748193208		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-15		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	44067

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Christian Dubé
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoit des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Robert Paré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoit des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a offert des services professionnels (juridiques, financiers, médicaux ou autres) à la direction. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Normand Provost.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoit des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Conseil d'administration

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration agisse comme moteur de changement en matière de mixité en se dotant d'objectifs et d'échéances comme il est fortement suggéré par l'AMF.
Recommandation du CA	Contre	Explication	La proposition demande que Québecor se dote d'une politique, d'objectifs et d'échéances. Ce faisant, l'entreprise affirmerait que la mixité est une question de valeur et qu'il est important, pour les entreprises, de se doter des moyens nécessaires pour que les femmes aient les mêmes chances que les hommes d'accéder à des fonctions décisionnelles, et ce, à compétences, expériences et volontés égales. La présence féminine au sein du conseil est de près de 40 %. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Présentement, 2 membres du conseil d'administration sur 8 (25 %) sont des femmes, dont l'une est présidente du comité de régulation d'entreprise et de mise en candidature. Selon une étude du Conference Board, les conseils diversifiés accorderaient une importance accrue à l'encadrement des conflits d'intérêts, à la gestion des risques et autres indicateurs de contrôle. D'ailleurs, une plus grande diversité permet de confronter des perspectives différentes et mène à envisager diverses solutions ou stratégies. À ce titre, la proposition serait plus intéressante si elle incorporait la notion de diversité au sens élargie, qui inclut l'origine ethnique et linguistique des candidats, tout en tenant compte des compétences et expertises nécessaires au bon fonctionnement du conseil. Plusieurs pays, dont la Norvège, l'Espagne, la Belgique, l'Islande et la France, ont ou envisagent d'adopter des mesures législatives contraignant les entreprises à respecter un quota de femmes au sein de leur conseil d'administration. Au Canada, la sénatrice Céline Hervieux-Payette a déposé le projet de loi S-207 afin d'imposer
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

des quotas minimum de 40 % de femmes et d'hommes dans les conseils d'administration des sociétés d'État et des sociétés ouvertes. Le Québec a déjà adopté une mesure similaire dans sa Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. En raison des avantages liés à la diversité et du débat législatif en cours, il est dans l'intérêt de l'entreprise d'adopter une politique permettant d'affirmer un changement en matière de mixité au sein du conseil d'administration comme le suggère fortement par l'AMF. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Richmont Mines inc. (TSE:RIC)		
CUSIP	76329W		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-30		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	194319

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : René Marion.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Renaud Adams.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Greg Chamandy.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Oxbridge Group Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elaine Ellingham.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Pesner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Barnes.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Raymond Chabot Grant Thornton LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Canadian Tire Corporation Ltd (CTC)		
CUSIP	136681202		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	73850

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Pierre Boivin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de gouvernance ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : James L. Goodfellow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

gouvernance ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Timothy R. Price.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de gouvernance ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	MEDNAX, Inc. (NYSE:MD)		
CUSIP	58502B106		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	1200

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Cesar L. Alvarez.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karey D. Barker.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Waldemar A. Carlo.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael B. Fernandez.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération ainsi qu'au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de MBF Healthcare Partners, L.P et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul G. Gabos.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pascal J. Goldschmidt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Manuel Kadre.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de MBB Auto, LLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roger J. Medel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Donna E. Shalala.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Enrique J. Sosa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois, le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le bonus annuel du chef de la direction excèdent deux fois le salaire de base.Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Ultimate Software Group Inc. (The) (NASDAQ:ULTI)		
CUSIP	90385D107		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	300

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Scott Scherr.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le fondateur de l'entreprise.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Alois T. Leiter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La performance de l'entreprise, en fonction de son secteur, ne justifie pas une augmentation du salaire. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime d'options d'achat d'actions pour les dirigeants qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à augmenter de 1 090 000 le nombre d'actions disponibles pour attribution dans le cadre du régime de rémunération.(3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	ITV PLC (ITV)		
CUSIP	G4984A110		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	360656

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate que celle-ci ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (Introduction - 3e principe : la transparence)
Vote enregistré	Contre		Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,1 pence par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende extraordinaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire de 10 PENCE.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

La distribution d'un dividende extraordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Manz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Bazalgette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adam Crozier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roger Faxon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Mirriad Advertising Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian Griffiths.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Harris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andy Haste.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Ormerod.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de First Names Group Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA			Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres représente 67% des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La divulgation des contributions politiques favorise la reddition de comptes par les administrateurs en ce qui a trait à leur distribution de l'argent provenant des actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier les statuts et règlements afin, entre autres, d'autoriser la compagnie de choisir comment elle va payer les dividendes futurs. De plus, il est proposé d'augmenter la limite du montant maximal de la rémunération des administrateurs à 1 500 000 £.(4.05 Règlements et statuts) La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. Toutefois, l'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus positif que négatif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Pembina Pipeline Corporation (PPL)		
CUSIP	706327103		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	99650

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne-Marie N. Ainsworth.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Grant D. Billing.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael H. Dilger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randall J. Findlay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lorne B. Gordon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gordon J. Kerr.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David M.B. Legresley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Equitable Group Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert B. Michaleski.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Leslie A. O'Donoghue
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jeffrey T. Smith.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Eni SPA (ENI)		
CUSIP	T3643A145		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	31518

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate qu'aucune divulgation séparée des honoraires n'est faite, ce qui ne permet pas de savoir si la firme de vérification effectue des travaux qui pourraient la placer en conflit d'intérêts. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,4 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un administrateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence du candidat. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	SAP AG (SAPGF)		
CUSIP	D66992104/803054204		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	5331

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,15 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Abstention	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.
Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance: Geshe Joost.
Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil puisque l'année d'entrée au conseil n'est pas divulguée. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence du candidat. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Émissions d'obligations

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.
Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Mondi PLC (MNDI)		
CUSIP	G6258S107		
Date d'assemblée	2016-05-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	1997

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Dominique Reiniche.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Harris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Bodycote Plc et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Hathorn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew King.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Nicholas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Diploma PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Oswald.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction d'une filiale de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fred Phaswana.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne Quinn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Williams.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification : Stephen Harris
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Bodycote PLC et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification : John Nicholas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Diploma PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de vérification : Anne Quinn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les principes de rémunération.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs de 2,1%.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 650,55664 centimes de RAND par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière.
Vote enregistré	Pour		(4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Conflit d'intérêts

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fournir directement ou indirectement une aide financière à Mondri Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande aux actionnaires l'autorisation de traiter avec des parties prenantes liées et avec lesquelles un conflit d'intérêts peut être présent. La compagnie devrait divulguer les détails de ces transactions dans un rapport futur. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties liées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs de Mondri Ltd d'attribuer des actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 5 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution d'actions privilégiées de Mondri Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 5 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions de Mondri Ltd pour de l'argent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 5 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions de Mondi Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme de Mondi Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants de Mondi Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport des administrateurs et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 37,62 centimes d'euro par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 5 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme de Mondi Plc.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants de Mondi PLC.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. (3.13 Primes et autres avantages) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Cameco Corporation (CCO)		
CUSIP	13321L108		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	125050

Propositions(s)

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil McMillan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian Bruce.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Camus.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Clappison.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Gignac.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tim Gitzel
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré			Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jim Gowans.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Arizona Mining Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Don Kayne
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Canfor Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anne McLellan
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil McMillan
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
	Abstention		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.



Entreprise	ProMetic Life Sciences Inc. (PLI)		
CUSIP	74342Q104		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	109850

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Best.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Bishop.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stefan Clulow.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond M. Hakim.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Kenworthy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Laurin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Ménard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Mesburis.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Moran.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy Orr.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bruce Wendel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le nombre d'actions prévues dans les modalités du régime d'options d'achat.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Consolidation d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la consolidation d'actions
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la consolidation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. La proposition vise à remplacer entre 2 et 4 actions ordinaires en circulation par une nouvelle action de la même catégorie, réduisant ainsi le nombre d'actions en circulation. La consolidation n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de préavis pour la nomination des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la politique de préavis dans le but de fournir aux actionnaires, aux administrateurs et aux dirigeants un cadre clair pour la nomination des administrateurs lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire des actionnaires. Le but de la politique de préavis est de veiller à ce que tous les actionnaires aient un préavis suffisant pour la nomination des administrateurs, ainsi que du temps et des informations suffisantes à l'égard de tous les candidats afin qu'ils puissent enregistrer un vote éclairé. Cette politique fixe également les délais dont disposent les actionnaires pour soumettre des candidats au conseil d'administration préalablement à toute assemblée annuelle ou extraordinaire, et énonce les informations qu'un actionnaire doit inclure dans un avis écrit à la société pour tout candidat afin d'être éligible. Pour une assemblée annuelle, l'avis à la société ne doit pas être inférieur à 30 jours et ne doit pas excéder 65 jours avant la date de l'assemblée. Pour une assemblée extraordinaire, l'avis à la société doit être donné au plus tard à la fermeture des bureaux le quinzième jour suivant la date à laquelle la première annonce publique de la date de l'assemblée a été faite. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Aercap Holdings NV (FRA:R1D)		
CUSIP	N00985106		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	23540

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Walter F. McLallen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La société ne divulgue pas suffisamment de renseignements quant au nombre de mandats de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination du responsable de la direction de l'entreprise en cas d'absence ou d'incapacité du conseil d'administration : Keith A. Helming. Il est de la responsabilité de la direction de désigner le dirigeant qui sera responsable de la gestion de l'entreprise en cas d'absence ou d'incapacité du conseil d'administration. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Accountants N.V. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission additionnelle d'actions avec droits de préemption. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat conditionnel d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Une autorisation de rachat d'actions représentant 10 % des actions en circulation a déjà été demandée. Avec cette nouvelle autorisation, les actions rachetées et non annulées représenteraient plus de 10 % des actions en circulation. La société ne fournit pas de renseignements suffisants quant aux buts de ce rachat. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de manière, entre autres, à refléter le déménagement du siège social de l'entreprise depuis les Pays-Bas vers l'Irlande. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Parex Resources Inc. (PXT)		
CUSIP	69946Q104		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-01		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	150000

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 8.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace.
Vote enregistré	Pour		(2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Curtis Bartlett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John Bechtold.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Lisa Colnett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert Engbloom.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Wayne Foo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Norman McIntyre.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Ron Miller.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul Wright.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	(4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier le régime de rémunération incitative à long terme afin, entre autres, de diminuer le nombre d'actions réservées de 10 % à 4 % du nombre total d'actions en circulation. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	High Liner Foods Inc. (HLF)		
CUSIP	429695109		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	37203

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Bell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Derek H.L. Buntain.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James G. Covelluzzi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat,
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keith A. Decker.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry E. Demone.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert P. Dexter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew J. Hennigar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David J. Hennigar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Shelly L. Jamieson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : M. Jolene Mahody.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : R. Andy Miller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert L. Pace.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank B.H. Van Schaayk.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Morguard Corporation (MRC)		
CUSIP	617577101		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	25000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Chris J. Cahill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David A. King.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Timothy J. Murphy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael S. Robb.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bruce K. Robertson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : K. Rai Sahi.
		Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Leonard Peter Sharpe.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Entreprise	Savaria Corporation (TSE:SIS)		
CUSIP	805112109		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	833750

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marcel Bourassa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Marie Bourassa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Berthiaume.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Drutz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Louis Chapdelaine.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sylvain Dumoulin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Tremblay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. Il n'y a pas d'autres comités au sein du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Erste Group Bank AG (EBS)		
CUSIP	A19494102		
Date d'assemblée	2016-05-11		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	17460

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,50 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil de surveillance	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil de surveillance, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la rémunération du conseil de surveillance.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PwC Wirtschaftsprüfung GmbH.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires sont divulgués de façon détaillée, mais nous ne connaissons pas la répartition entre chacune des trois firmes de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier l'article 12.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le code de gouvernance des sociétés allemandes recommande l'adoption d'une limite d'âge pour les membres du comité de direction et du conseil de surveillance, sans fixer de limite en soi. Il a été décidé qu'un membre du comité de direction ne pourra pas être âgé de plus de 65 ans au moment de sa nomination. Un membre du conseil de surveillance ne pourra pas être âgé de plus de 74 ans au moment de sa nomination. (2.5 Composition) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	George Weston Ltd (WN)		
CUSIP	961148509		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	39950

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : A. Charles Baillie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paviter S. Binning.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Isabelle Marcoux.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sarabjit S. Marwah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gordon Nixon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J.Robert S. Prichard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil Torys LLP et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas F. Rahilly.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christi Strauss.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara Stymiest.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alannah Weston.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec l'actionnaire principal de la compagnie. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Galen G. Weston.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec l'actionnaire principal de la compagnie. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi co-président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. Galen Weston.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec l'actionnaire principal de la compagnie. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires KPMG SRL.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Linamar Corporation (LNR)		
CUSIP	53278L107		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	33375

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Frank Hasenfratz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il a un lien de parenté avec des individus liés.(2.1.2 Définition de l'indépendance) De plus, il est actuellement un dirigeant et un actionnaire principal de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Linda Hasenfratz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Mark Stoddart.
---------------------	----------------------------------	---	---

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des technologies de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: William Harrison.
 L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Terry Reidel.
 L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Dennis Grimm.
 L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de réapprouver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Magellan Aerospace Corporation (MAL)		
CUSIP	558912101		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	29700

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : N. Murray Edwards.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise.
Statut de vote	Vote enregistré		(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James S. Butyniec.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un des anciens chefs de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi co-président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Phillip C. Underwood.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré			Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Statut de vote	Vote enregistré		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beth M. Budd Bandler.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William G. Davis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William A. Dimma.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bruce W. Gowan.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Larry G. Moeller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est dirigeant d'une entreprise dont N. Murray Edwards est propriétaire. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven Somerville.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	National Instruments Corporation (NASDAQ:NATI)		
CUSIP	636518102		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-11		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	2863

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: James J. Truchard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: John M. Berra.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Dans
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'éventualité d'un changement de contrôle, la levée des actions détenues par les dirigeants peut être accélérée. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Solvay SA (SVYSY)		
CUSIP	B82095116		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	308

Propositions(s)

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,30 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la firme de vérification pour l'exercice financier précédent.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes de la firme de vérification et ainsi de la dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jean-Marie Solvay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de Corinne Magnin en tant que représentante de la firme de vérification Deloitte.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émissions d'obligations

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		La proposition vise à approuver l'émission d'obligations qui a eu lieu le 2 décembre 2015 en vue de financer l'acquisition de Cytec. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	UBS Group AG (UBSG)		
CUSIP	H892U1882		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-06		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	28834

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport de gestion, les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Depuis le 1er janvier 2014, le texte de l'initiative contre les rémunérations excessives a été intégré à la Constitution fédérale suisse. Ce texte exige entre autres la tenue d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs, et interdit le versement d'indemnités de départ, de primes d'arrivée ainsi que de primes liées à l'achat ou à la vente de l'entreprise. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,60 CHF par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende extraordinaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire de 0,25 CHF.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité de direction pour l'exercice financier de 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités.
Vote enregistré	Contre		Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération variable limite des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'exercice 2015. La rémunération variable maximale collectivement versée à ceux-ci en 2015 a été de 71,250 millions de francs suisses. (3.1 Rapport de rémunération) Tous les octrois d'actions seront liés à la performance de l'entreprise et aucune option d'achat d'actions ne sera versée. On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération fixe maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'exercice 2017. La rémunération fixe maximale collectivement versée à ceux-ci en 2017 sera de 28,5 millions de francs suisses. (3.1 Rapport de rémunération) On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Axel A. Weber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Demaré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est coprésident du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Sidewell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Reto Francioni.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann F. Godbehere.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William G. Parrett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Isabelle Romy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beatrice Weder Di Mauro.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la élection de l'administrateur : Joseph Yam.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert W. Scully.
---------------------	--	---------------------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dieter Wemer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Ann F. Godbehere.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Michel Demaré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est coprésident du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Reto Francioni.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : William G. Paret.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux administrateurs durant l'exercice 2016. La rémunération maximale collectivement versée à ceux-ci en 2016 sera de 14 millions de francs suisses. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Code de procédure

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'ADB Altorferduss And Beilstein AG, Zurich en tant que représentant indépendant de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	En raison d'une modification à la législation suisse, il est interdit depuis le 1er janvier 2014 de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. Par conséquent, la nouvelle loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination d'ADB Altorferduss And Beilstein AG. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LTD, Basel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Greggs PLC (LON:GRG)		
CUSIP	G41076111		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	83142

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 21,2 pence par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian Durant.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roger Whiteside.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Hutton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond Reynolds.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Allison Kirkby.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
	Contre		

Vote enregistré			son composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Tele 2 AB et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Ganczakowski.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter McPhillips.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sandra Turner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions à
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

coût nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Hannover Rueckversicherung AG (HNR1)		
CUSIP	D3015J135		
Date d'assemblée	2016-05-10		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	11857

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,25 EUR par action ordinaire et un dividende extraordinaire de 1,50 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émissions d'obligations

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'obligations convertibles en actions est inférieure à 10 % des actions. De plus, le prix des actions ne pourra pas être réduit de plus de 20 %. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le prix d'achat des actions acquises dans le cadre de ce régime représente au moins 85 % de la valeur marchande des actions. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Conflit d'intérêts

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier l'accord de contrôle et de transfert de profit avec International Insurance Company of Hannover SE.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande aux actionnaires l'autorisation de traiter avec des parties prenantes liées et avec lesquelles un conflit d'intérêts peut être présent. La compagnie devrait divulguer les détails de ces transactions dans un rapport futur. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Mellanox Technologies Ltd (MLNX)		
CUSIP	M51363113		
Date d'assemblée	2016-05-09		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-05		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	11333

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eyal Waldman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Contre		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Irwin Federman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dov Baharav.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Glenda Dorchak.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Weatherford.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shai Cohen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amal M. Johnson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Riordan.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) La société ne divulgue pas suffisamment de renseignements quant au nombre de mandats de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'augmenter la rémunération du chef de la direction Eyal Waldman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver l'augmentation de la rémunération du chef de la direction, Eyal Waldman. Son salaire de base passerait ainsi de 515 000 à 570 000 dollars américains, avec effet rétroactif à compter du 1er avril 2016. Une prime de 300 000 dollars américains serait également versée pour ses accomplissements lors de l'exercice 2015. L'augmentation est justifiée par des raisons valables. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'octroi d'unités d'actions assujetties à des restrictions à Eyal Waldman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est demandé d'approuver l'octroi de 100 000 unités d'actions assujetties à des restrictions au chef de la direction. L'octroi d'actions assujetties à des restrictions aligne les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires, puisque ces actions comportent une période de détention obligatoire ainsi que des critères de performance. (3.7 Actions à négociation restreinte) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statut de vote

Responsabilité civile

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le contrat d'assurance en responsabilité civile des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les administrateurs ont un devoir de diligence dans la supervision des activités de la société qu'ils servent. Ils sont tenus d'agir de bonne foi et dans le meilleur intérêt des actionnaires. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Le contrat d'assurance permet aux administrateurs de bénéficier d'un remboursement des frais et des dépenses à la suite d'une poursuite survenant dans le cadre de leurs fonctions. Ce contrat les met à l'abri des conséquences financières d'éventuelles erreurs ou négligences involontaires commises dans l'exercice de leurs fonctions. Bien qu'une telle protection diminue la responsabilité des administrateurs à l'égard de leurs actions, elle permet également d'attirer et de retenir des administrateurs compétents au sein du conseil de la société. (2.7 Indemnisation des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les principes pour la rémunération.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète des principes de rémunération, qu'ils ne répondent pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Western Forest Products inc. (TSE:WEF)		
CUSIP	958211203		
Date d'assemblée	2016-05-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	816200

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à sept (7).
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé au deux tiers d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James Arthurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald Demens.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lee Doney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a reçu une somme significative au cours d'une même année (rémunération ou honoraires). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Nocente.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Barrie Shineton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael T. Waites.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jane Bird.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Cependant la durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	New Look Vision Group Inc (BCI)		
CUSIP	934382425		
Date d'assemblée	2016-05-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	116270

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antoine Amiel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi co-président du conseil, ce qui est contraire à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. John Bennett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Benvest Holdings Limited et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Cherney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William Cleman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul S. Echenberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martial Gagné.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Emmett Pearson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Raymond Chabot Grant Thornton LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	ChannelAdvisor Corporation (NYSE:ECOM)		
CUSIP	159179100		
Date d'assemblée	2016-05-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-10		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	17500

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Aris A. Buinevicius.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David J. Spitz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Timothy J. Williams.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
	Pour		

Vote enregistré

Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Smurfit Kappa PLC (SKG)		
CUSIP	G8248F104		
Date d'assemblée	2016-05-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	34452

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 48 centimes par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur :
	Pour	Explication	Gonzalo Restrepo.

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James Lawrence.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Great North Star LLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Liam O'mahony.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ces comités. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony Smurfit.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre

Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frits Beurskens.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le

Statut de vote

comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christel Bories.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Brodin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Irial Finan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary Mcgann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Paddy Power Betfair PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Moloney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de DCC PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roberto Newell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rosemary Thorne.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier l'acte constitutif.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter les changements apportés à la loi sur les sociétés. (4.5
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif.
Vote enregistré	Pour		(4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc. (IAG)
CUSIP 455871103
Date d'assemblée 2016-05-05
Type d'assemblée Annuelle
Date de clôture des registres 2016-03-14
Éditeur Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)

Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	54435

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jocelyne Bourgon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Brodeur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yvon Charest.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denyse Chicoyne.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Hanley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Leboutillier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jacques Martin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Francis P. McGuire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary C. Ritchie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Santé

Proposeur(s)	Johanne Elsener Contre	Résumé de la proposition	Il bien établi en médecine que les arbres urbains, les boisés urbains et les promenades urbaines vertes diminuent
---------------------	---------------------------	---------------------------------	---

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Explication

l'incidence et nombre de décès prématurés liés aux maladies cardiovasculaires, aux problèmes respiratoires, aux troubles mentaux et aux maladies liées au sédentarisme comme l'obésité, l'hypertension, le diabète et certains cancers. C'est en captant les polluants atmosphériques, en réduisant localement la température ambiante et en incitant la population à faire de l'exercice que se manifestent ces effets bénéfiques sur la santé de la population. Afin de diminuer le niveau de risque de la compagnie, il est proposé que l'Industrielle Alliance collabore au projet Des milieux de vie en santé initié par le Ministère de la santé en se dotant d'une stratégie de verdissage en milieu urbain basée, entre autres, sur des actions d'exemplarité qui pourraient avoir un effet viral et occasionner un changement de comportement de la société.

Les compagnies d'assurances font face à de plus en plus de risques environnementaux. Par exemple, plusieurs études ont montré une augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements climatiques extrêmes, tels que les inondations, les ouragans et les feux de forêts. Ces derniers augmentent les demandes des assurés. Cependant, les compagnies d'assurances peuvent tirer profit des changements climatiques en mettant en place des produits et services novateurs pouvant atténuer les conséquences de ces événements. Les assureurs ont donc un intérêt à prendre des mesures pour minimiser les risques liés aux enjeux environnementaux et tirer profit des opportunités que ces enjeux offrent. Ils doivent repenser leur approche du risque en intégrant ces paramètres. (6.02.2 Normes d'aménagement forestier durable) À côté des changements climatiques, la pollution atmosphérique est à l'origine d'impacts de plus en plus graves sur la santé des populations. Une étude de l'Institut allemand Max Planck, rapportée par AFP, a révélé que 5 personnes sur 10 000 meurent chaque année prématurément à cause de la pollution à l'ozone et aux particules fines. Ces personnes meurent essentiellement d'accidents vasculaires cérébraux (AVC), d'infarctus et d'autres pathologies respiratoires. Au total, 3,3 millions de personnes ont perdu la vie prématurément dans le monde en 2010 à cause de la pollution atmosphérique. À ce nombre, s'ajoute entre 3 et 4 millions de décès suite à la pollution de l'air intérieur, révèle l'étude. Cette dernière projette qu'au total 6,6 millions de morts en 2050 si la qualité de l'air est maintenue à son niveau actuel. Cependant, quelques solutions existent pour atténuer l'effet de la pollution. L'étude donne l'exemple du Brésil qui a réussi à éviter entre 400 et 1700 décès prématurés chaque année grâce à une réduction importante des incendies liés à la déforestation depuis 2004. Des recherches dirigées par Dominik Spracklen de l'Université britannique de Manchester, rapportées par AFP, ont calculé que le ralentissement de la déforestation a réduit de 30% la concentration des particules fines dans le sud-ouest du Brésil pendant la saison sèche. Les études rapportées plus haut confirment l'argument des proposeurs que «pour une compagnie d'assurances, une augmentation des décès prématurés signifie une augmentation du risque lié au règlement des réclamations. Il s'agit donc d'un problème majeur pour la rentabilité future d'une compagnie comme l'Industrielle Alliance qui devrait travailler à une stratégie pour atténuer ce risque. ». Les proposeurs demandent que l'Industrielle Alliance collabore au projet Des milieux de vie en santé initié par le Ministère de la santé en se dotant d'une stratégie de verdissage en milieu urbain basée, entre autres, sur des actions d'exemplarité qui pourraient avoir un effet viral et occasionner un changement de comportement de la société. Dans sa réponse, le conseil d'administration s'attarde sur un exemple concret d'initiative que l'entreprise pourrait prendre pour démontrer son engagement à se doter d'une

stratégie de verdissement en milieu urbain. Il s'agit de la conservation de la forêt ancienne du terrain que l'Industrielle Alliance possède dans le Boisé Neilson. Cette demande particulière des proposeurs n'est pas indispensable à une stratégie de verdissement en milieu urbain. La réalisation de ce projet ne voudrait pas non plus signifier que l'entreprise a une bonne stratégie de verdissement en milieu urbain. Même si l'entreprise dit faire des efforts en faveur de la protection de l'environnement, elle ne parle pas de stratégie de verdissement en milieu urbain. Or, l'adoption de la proposition pourrait permettre à l'entreprise de mieux tirer profit et éviter les risques liés aux enjeux environnementaux. Le GIR recommande donc un vote en faveur de la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Environnement

Proposeur(s)	Gabrielle Saint-Yves	Résumé de la proposition	Les changements climatiques augmentent les dommages causés par des catastrophes naturelles, la prévalence de plusieurs maladies et le nombre de décès prématurés, ce qui signifie une augmentation du risque lié au règlement des réclamations. Afin de diminuer le niveau de risque de la compagnie lié aux transformations du climat, il est proposé que l'Industrielle Alliance se dote d'une stratégie pour lutter contre les changements climatiques basée, entre autres, sur des actions d'exemplarité qui pourraient avoir un effet viral et occasionner un changement de comportement de la société.
Recommandation du CA	Contre		Les compagnies d'assurances font face à de plus en plus de risques liés aux changements climatiques. Plusieurs études ont montré une augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements climatiques extrêmes, tels que les inondations, les ouragans et les feux de forêts. Ces derniers augmentent les demandes des assurés. Cependant, les compagnies d'assurances peuvent tirer profit des changements climatiques en mettant en place des produits et services novateurs pouvant atténuer les conséquences de ces événements. On peut citer par exemple des réductions de primes comme incitatifs ou la couverture de nouveaux risques.(6.02.1. Changements climatiques) Les assureurs ont donc un intérêt à prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques. Ils doivent repenser leur approche du risque en intégrant ces paramètres. Selon la compagnie de réassurance Munich Re, les assureurs ont payé 27 milliards \$ en 2015 pour régler des réclamations de dommages liés à des catastrophes naturelles. Ces dernières représentent 94% des incidents rapportés l'année dernière (« Insurers paid out \$27bn for natural disaster claims in 2015, Reuters, 4 janvier 2016, réf. du 28 avril 2016, http://bit.ly/1nTiQsX). Selon la même source, les biens assurés détruits par les catastrophes naturelles représentaient 31 milliards \$ en 2014. Le total des dommages, incluant les biens non assurés est estimé à 90 milliards \$. Ces événements ont entraîné 23 000 morts. La moyenne des dix dernières années est de 68 000 morts. En général, les dommages ont augmenté ces dernières années. Dans les années 1980, la facture estimée des compagnies d'assurance s'élevait autour de 35 milliards \$ par année pour les dommages liés au climat. Au cours de la dernière décennie, les coûts ont augmenté atteignant une moyenne de 50 milliards \$. En 2011, les assureurs ont connu leur pire année avec un coût de 126 milliards \$ pour les aléas climatiques. L'ouragan Sandy, qui a frappé la côte est américaine en 2012, a coûté 42 milliards \$ (Étienne Leblanc, « Les assureurs, acteurs de la lutte contre les changements climatiques », ICI Radio – Canada, 11, décembre 2015, réf. du 28 avril 2016, http://bit.ly/1JMwhVq). Par ailleurs, les assureurs sont aussi de grands investisseurs. Une démarche d'investissement responsable peut leur permettre d'intégrer les critères ESG
Vote enregistré	Pour	Explication	
Statut de vote	Vote enregistré		

dans leurs décisions d'investissement pour éviter certains risques de réputation. Une telle démarche peut aussi permettre aux investisseurs de réduire les risques financiers et tirer profit des opportunités qu'offre la prise en compte des critères ESG. Les proposeurs demandent que l'entreprise se dote d'une stratégie pour lutter contre les changements climatiques. Dans sa réponse, le conseil d'administration s'attarde sur un exemple concret d'initiative que l'entreprise pourrait prendre pour démontrer son engagement dans la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit de la conservation de la forêt ancienne du terrain que l'Industrielle Alliance possède dans le Boisé Neilson. Cette demande particulière des proposeurs n'est pas indispensable à une stratégie liée aux changements climatiques. La réalisation de ce projet ne voudrait pas non plus signifier que l'entreprise a une bonne stratégie relative aux changements climatiques. Même si l'entreprise dit faire des efforts en faveur de la protection de l'environnement, elle ne parle pas de stratégie relative aux changements climatiques. Or, l'adoption de la proposition pourrait permettre à l'entreprise de mieux tirer profit et éviter les risques liés aux changements climatiques. Le GIR recommande donc un vote en faveur de la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Rémunération

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Il est proposé que le conseil d'administration divulgue les correctifs apportés à sa politique de rémunération afin de répondre aux préoccupations des actionnaires qui ont voté contre sa politique de rémunération à 15,53%
Recommandation du CA	Contre		
Vote enregistré	Pour	Explication	Il est proposé que l'entreprise informe les actionnaires des actions qu'elle a entreprises à la suite des votes exprimés contre le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants lors de l'assemblée générale des actionnaires de 2015. (3. Rémunération des dirigeants) En effet, l'an dernier les actionnaires ont signifié leur mécontentement de deux manières : en votant contre la politique de rémunération proposée par le conseil d'administration à 15,53 % et en s'abstenant, d'une façon plus significative que pour les autres administrateurs de voter en faveur du renouvellement des cinq administrateurs siégeant au comité de ressources humaines et de gouvernance : Robert Coallier, Serge Gadbois, Robert P. McGuire, John LeBoutillier et Jim Pantelidis. En faisant preuve de transparence et en respectant le droit des actionnaires à l'information, l'entreprise se comporte en « bon citoyen » et agit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Conseil d'administration

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Il est proposé que le conseil d'administration renseigne les actionnaires sur les efforts qu'il a entrepris au cours de la dernière année pour mieux connaître les préoccupations des porteurs de police en regard des administrateurs qui les représentent.
Recommandation du CA	Contre		
Vote enregistré	Pour	Explication	Au cours des dernières années, des taux d'abstention importants ont été enregistrés à maintes reprises pour la nomination de certains administrateurs, dont des membres du comité de rémunération et du comité de gestion des risques, comparativement à leurs collègues, sans que les banques concernées n'interviennent pour répondre à l'insatisfaction des actionnaires. Il est donc proposé que la banque s'engage à présenter, lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, les actions que le conseil d'administration a prises afin de remédier à la situation. En 2015, cinq administrateurs ont reçu un taux d'abstention supérieur à 5 %. Cette proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Il est également suggéré que l'entreprise prenne des mesures
Statut de vote	Vote enregistré		

concrètes afin de mieux comprendre les raisons de ces taux d'abstention élevés.(2.1 Élection des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



Entreprise	Manulife Financial Corporation (MFC)		
CUSIP	56501R106/56501R601		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-09		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	1681

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph P. Caron.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John M. Cassaday.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Abstention		Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan F. Dabarno.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Abstention**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard B. DeWolfe.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sheila S. Fraser.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald A. Guloien.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)**

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Luther S. Helms.

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tsun-yan Hsieh.
Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de LinHart Group PTE Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : P. Thomas Jenkins.
Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de OpenText Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pamela O. Kimmet.
Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald R. Lindsay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction au Teck Resources Limited et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John R. V. Palmer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : C. James Prieur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Andrea S. Rosen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lesley D. Webster.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Cascades Inc. (CAS)		
CUSIP	146900105		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-16		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	349600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurent Lemaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il est le fondateur et un actionnaire principal de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Lemaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le fondateur et un actionnaire principal de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Garneau.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sylvie Lemaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle a un lien de parenté direct avec plusieurs individus liés. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David McAusland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'ATS Automation Tooling Systems et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Georges Kobrynsky.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elise Pélletier.
	Pour		

Recommandation du CA		Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sylvie Vachon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Cargo Montreal et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurence G. Sellyn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mario Plourde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA		Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention	
Statut de vote	Vote enregistré	

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration se dote de moyens, d'objectifs et d'échéances comme il est souhaité par les autorités réglementaires.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Le conseil d'administration de l'entreprise compte 3 femmes, soit environ 30 % des administrateurs, tandis que la haute direction en comprend 2, soit 13 % des dirigeants. (6.03.2 Diversité) Il existe plusieurs avantages à favoriser la mixité au sein des instances des entreprises, comme l'ont démontré de nombreuses recherches. L'une d'elles, commanditée par la Bank of Finland Research en 2012, précisait que la diversité a un impact positif sur : la capacité du dirigeant à innover; la croissance de l'entreprise; l'efficacité et le rendement des investissements; et la performance des fusions et acquisitions. Une étude du Conference Board concluait pour sa part que les conseils diversifiés accordent une importance accrue à l'encadrement des conflits d'intérêts, à la gestion des risques et autres indicateurs de contrôle. D'ailleurs, une plus grande diversité permet de confronter des perspectives différentes et mène à envisager diverses solutions ou stratégies. L'entreprise reconnaît les avantages associés à la présence de femmes au sein de sa direction et la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour accroître leur représentation. Elle a d'ailleurs mis sur pied un comité chargé de promouvoir la diversité féminine, de déterminer les mesures et les initiatives à adopter afin de faciliter l'accès des femmes à des postes-clés au sein de la haute direction, et d'étudier la pertinence de la mise en place d'une politique. Dans ce contexte, nous ne jugeons pas que la proposition soit nécessaire. Toutefois, il sera important de surveiller les progrès de l'entreprise, qui témoigneront de l'efficacité des mesures qu'elle a adoptées pour favoriser la diversité. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Enerflex Ltd (EFX)		
CUSIP	29269R105		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	240700

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert S. Boswell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Laramie Energy, LLC et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: W. Byron Dunn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Tubular Synergy Group, LP et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: J. Blair Goertzen.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:Wayne S. Hill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:H. Stanley Marshall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:Stephen J. Savidant.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:Michael A. Weill.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice:Helen J. Wesley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst&Young LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Reckitt Benckiser Group PLC (RB)		
CUSIP	G74079107		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	19886

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les rapports statutaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.01 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 88,7 pence par action ordinaire.
---------------------	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adrian Bellamy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En outre, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nicandro Durante.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de British American Tobacco PLC et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. En outre, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Harris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adrian Hennah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pam Kirby.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenneth Hydon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rakesh Kapoor.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andre Lacroix.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Intertek Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Chris Sinclair.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Mattel Inc et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. En outre, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Judith Sprieser.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Warren Tucker.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	CLP Holdings Ltd (2)		
CUSIP	Y1660Q104		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	52000

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Zia Mody.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Geert Herman August Peeters.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un
	Contre		

Vote enregistré			impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Statut de vote	Vote enregistré		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nicholas Charles Allen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Law Fan Chiu Fun Fanny.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Lee Yun Lien Irene.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Hysan
Statut de vote	Vote enregistré		

Development Company Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard Kendall Lancaster.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John Andrew Harry Leigh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital)
Statut de vote	Vote enregistré		Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions)
Vote enregistré	Pour		Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Reckitt Benckiser Group PLC (RB)		
CUSIP	G74079107		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	19886

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les rapports statutaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.01 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 88,7 pence par action ordinaire.
---------------------	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adrian Bellamy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En outre, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nicandro Durante.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de British American Tobacco PLC et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. En outre, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Harris.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Adrian Hennah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pam Kirby.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenneth Hydon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rakesh Kapoor.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andre Lacroix.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Intertek Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Chris Sinclair.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Mattel Inc et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. En outre, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Judith Sprieser.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

impact significativement négatif sur la valeur de l'avo
des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate
que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Indépendance des membres des comités) Cette candidate,
considérée comme relié par la politique, siège au comité
des mises en candidature et au comité de rémunération.
(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle
siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de
l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Warren Tucker.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avo des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Telus Corporation (T)		
CUSIP	87971M202/87971M103		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	220063

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dick Auchinleck.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Micheline Bouchard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond T. Chan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il est président du conseil de Baytex Energy Corp et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stockwell Day.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lisa de Wilde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Darren Entwistle.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Jo Haddad.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John S. Lacey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération ainsi qu'au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William A. MacKinnon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Manley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de CIBC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sarabjit S. Marwah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David L. Mowat.
---------------------	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois, la durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Magna International Inc. (MGA)		
CUSIP	559222401		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	123908

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Scott B. Bonham.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter G. Bowie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J. Trevor Eyton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara Judge.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kurt J. Lauk.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Cynthia A. Niekamp.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Indira V. Samarasekera.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald J. Walker.
---------------------	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lawrence D. Worrall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William L. Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et règlements relatifs à la section 10.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les amendements font référence au changement à une structure actionnariale à une seule classe. La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les statuts et règlements reliés à l'article 1.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposer de ratifier les nouveaux status et règlements amendés à la précédente résolution. La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Rio Tinto Ltd (ASX:RIO)		
CUSIP	Q81437107		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-03		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	2396

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robert Brown.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Aimia Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Megan Clark.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jan du Plessis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Ann Godbehere.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Anne Lauvergeon.
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de A.L.P. SAS et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael L'Estrange.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Chris Lynch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul Tellier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Simon Thompson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de 3i Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: John Varley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Sam Walsh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Environnement

Proposeur(s)	"Aiming for A, a" coalition of UK asset owners	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que Rio Tinto divulgue des informations supplémentaires liées aux changements climatiques à partir de 2017, incluant : la gestion des émissions
---------------------	--	---------------------------------	---

	and mutual fund managers			issues des activités, les mesures prises pour s'adapter aux scénarios de l'Agence internationale de l'énergie, des stratégies d'investissement et de recherche et de développement dans des secteurs d'énergie à faibles émissions, des indicateurs-clés de performance et des mesures incitatives pour les dirigeants et des positions de politiques publiques relatives aux changements climatiques.
Recommandation du CA	Pour			
Vote enregistré	Pour			
Statut de vote	Vote enregistré			
		Explication		Rio Tinto soutient les demandes des proposeurs sur la publication de plus d'informations concernant ses politiques et pratiques en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, ses investissements dans des sources d'énergie à faibles émissions de carbone, etc. Il devient indispensable que les entreprises montrent plus de transparence par rapport aux changements climatiques, car de plus en plus d'investisseurs évaluent et divulguent l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Ces investisseurs ont donc besoin de la coopération des entreprises pour accéder facilement aux données qui leur permettent de réaliser cette évaluation. Un nombre grandissant d'entreprises dévoilent des informations relatives aux changements climatiques. En 2015, Royal Dutch Shell et BP ont décidé de soutenir des propositions leur demandant de prendre des engagements en lien avec les changements climatiques. Une proposition similaire visant ExxonMobil a été retirée en 2014; l'entreprise a reconnu et accepté de divulguer certains risques associés aux changements climatiques. En 2016, Suncor a émis une recommandation positive à l'endroit d'une proposition similaire. Plus généralement, selon Ceres, grâce aux démarches des actionnaires en 2014, des dizaines d'entreprises se sont engagées à s'occuper de préoccupations concernant notamment les changements climatiques. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires et de l'entreprise que Rio Tinto appuie la proposition. Sinon, elle risque de s'isoler et de ne pas réunir les conditions favorables pour profiter des occasions liées aux changements climatiques et éviter les risques. (6.02.1. Changements climatiques) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	GlaxoSmithKline (GSK)		
CUSIP	G3910J112/37733W105		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	14627

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vindi Banga.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Mauser Group et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jesse Goodman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Hampton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andrew Witty.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roy Anderson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Stacey Cartwright.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Harvey Nichols Group of Companies et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Dingemans.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lynn Elsenhans.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Judy Lewent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Urs Rohner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Moncef Slaoui.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La divulgation des contributions politiques favorise la reddition de comptes par les administrateurs en ce qui a trait à leur distribution de l'argent provenant des actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 33 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droit à l'information financière

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'omettre de nommer l'associé principal de la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'entreprise demande l'autorisation d'omettre de nommer l'associé principal de la firme de vérification dans les rapports, car elle affirme que celui-ci peut être sujet à de l'intimidation ou à des actes de violence de la part de groupes pour la protection des animaux. Cette demande va à l'encontre des bonnes pratiques de gouvernance, car elle contrevient au principe de transparence. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Galp Energia SGPS SA (GALP)		
CUSIP	X3078L108		
Date d'assemblée	2016-05-05		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	63869

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les honoraires de vérification et de consultation versés à la firme de vérification ne sont pas divulgués, ce qui ne permet pas de vérifier l'indépendance de celle-ci. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,41472 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la firme de vérification pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres de la firme de vérification et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique de la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Maple Leaf Foods Inc. (MFI)		
CUSIP	564905107		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-28		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	200900

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William E. Aziz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de BlueTree Advisors II Inc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : W. Geoffrey Beattie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Generation Capital et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gregory A. Boland.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de West Face Capital Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronald G. Close.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David L. Emerson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jean M. Fraser.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John A. Lederer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael H. McCain.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James P. Olson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carol M. Stephenson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois, la durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de
	Contre		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)

Conseil
d'administration

**Résumé de la
proposition**

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

**Recommandation
du CA**

Pour

Explication

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Entreprise	Osisko Redevances Aurifères Ltd (TSE:OR)		
CUSIP	68827L101		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	313965

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Françoise Bertrand.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Victor H. Bradley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Burzynski.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christopher C. Curfman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Ferstman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Gaumont.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Labbe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles E. Page.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien chef de la direction de Queenston Mining Inc., acquise par l'entreprise en 2012. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sean Roosen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) De plus, il siège à plus de d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Agrium Inc. (AGU)		
CUSIP	8916108		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-09		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	44925

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :Maura J. Clark.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:David C. Everitt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction par intérim de Harsco Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:Russell K. Girling.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré		Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Statut de vote	Vote enregistré	(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de TransCanada Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Russell J. Horner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Miranda C. Hubbs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Charles V. Magro.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice :A. Anne Mclellan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:Derek G. Pannell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:Mayo M. Schmidt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Hydro One Ltd et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur:William S. Simon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		Les modifications visent à augmenter jusqu'à 105 jours le délais pour le retrait de la pilule empoisonnée.(4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Le régime ne satisfait pas à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Le conseil refuse le retrait de la pilule empoisonnée 60 jours après qu'une offre ait été annoncée. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	MTY Food Group Inc. (MTY)
CUSIP	55378N107
Date d'assemblée	2016-05-04
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire
Date de clôture des registres	2016-03-22
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 5.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à seize membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil ne respecte pas le critère d'indépendance de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Murat Armutlu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stanley Ma.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote			

Vote enregistré -
avant transaction
de vente

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dickie Orr.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Claude St-Pierre.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David K. Wong.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré - avant transaction de vente		

Entreprise	Lloyds Banking Group PLC (LLOY)		
CUSIP	G5542W106		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-05-02		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	1422032

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Deborah McWhinney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart Sinclair.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lord Blackwell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Juan Colombas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George Culmer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan Dickinson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anita Frew.
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est coprésidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Henry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antonio Horta-Osorio.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Luff.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nick Prettejohn.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statut de vote

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Anthony Watson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sara Weller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,5 P par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende extraordinaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende extraordinaire de 0,5 P par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime d'épargne des employés d'Amérique du Nord.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La divulgation des contributions politiques favorise la reddition de comptes par les administrateurs en ce qui a trait à leur distribution de l'argent provenant des actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est inacceptable, compte tenu du fait qu'elle représente plus de 67 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres convertibles en fonds propres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 7,5 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption associés aux titres convertibles en fonds propres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 17,5 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions privilégiées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier les statuts et les règlements afin, entre autres, de fixer la limite du montant total de la rémunération des administrateurs à 1 000 000 de livres sterling. De plus, il est proposé de spécifier que l'entreprise n'est pas tenue responsable des dividendes non réclamés par des actionnaires introuvables, et ce, après 12 ans. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Actelion Ltd (ATLN)		
CUSIP	H0032X135		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	7448

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport annuel et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur le rapport de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Depuis le 1er janvier 2014, le texte de l'initiative contre les rémunérations excessives a été intégré à la constitution fédérale suisse. Ce texte exige entre autres la tenue d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs, et interdit le versement d'indemnités de départ, de primes d'arrivée ainsi que de primes liées à l'achat ou à la vente de l'entreprise.(3.1 Rapport de rémunération) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,50 CHF par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	<p>Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.</p> <p>Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.</p>
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	<p>Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.</p> <p>Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.</p>
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	<p>Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.</p> <p>Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.</p>
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	<p>Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Pierre Garnier.</p> <p>L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.</p>
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	<p>Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Paul Clozel.</p> <p>L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4</p>
Recommandation du CA	Pour	Explication	
	Pour		

Vote enregistré			
Statut de vote	Vote enregistré		Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Juhani Anttila.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Ascom Holding Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert J. Bertolini.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John J. Greisch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Gruss.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael Jacobi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Malo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Stout.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Herna Verhagen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de PostNL NV et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

des administrateurs) De plus, elle siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Herna Verhagen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de PostNL NV et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, elle siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Jean-Pierre Garnier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : John Greisch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil : Jean-Pierre Garnier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération limite des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptées dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de rémunération qui sera versé aux administrateurs durant l'année fiscale 2017. La rémunération maximale collectivement versée à ceux-ci en 2017 sera de 2,36 millions CHF.(3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des dirigeants limite pour l'année 2017.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptées dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de rémunération qui sera versé aux principaux dirigeants durant l'année fiscale 2017. La rémunération maximale collectivement versée aux cinq principaux dirigeants en 2017 sera de 23 millions CHF.(3.01 Rapport de rémunération) La rémunération variable est composée d'un régime incitatif annuel et de deux régimes de performance à long-terme dont un en valeur relative. Le maximum versé à ce titre sera de 14,4 millions CHF.La rémunération fixe maximale s'élèvera à 3,5 millions CHF.Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Code de procédure

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de BDO AG en tant que représentant indépendant de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	En raison d'une modification à la législation suisse, à compter du 1er janvier 2014, il sera interdit de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. La nouvelle loi demande donc que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de BDO AG.(4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	5N Plus Inc. (VNP)		
CUSIP	33833X101		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-30		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	480025

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Arjang J. Roshan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jean-Marie Bourassa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Jennie S. Hwang.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: James T. Fahey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Nathalie Le Prohon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Luc Bertrand.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts Plus des deux tiers] des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à long terme.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	ACS / Actividades de Construccion y Servicios SA (ACS)		
CUSIP	E7813W163		
Date d'assemblée	2016-05-04		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	16282

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'appropriation des profits pour l'exercice financier en cours.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Javier Fernandez Alonso.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Manuel Delgado.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Javier Echenique Landiribar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est co-président du conseil de BANCO SABADELL SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mariano Hernandez Herreros.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte S.L.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est supérieure à 50 % des actions en circulation sans raison valable. (5.2.1 Augmentation du capital) (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation du capital n'est pas adéquatement justifiée. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital)
Vote enregistré	Pour		L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les actions annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en
Statut de vote	Vote enregistré		

circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	WestJet Airlines Ltd (WJA)		
CUSIP	960410207		
Date d'assemblée	2016-05-03		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	101800

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 12.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé aux deux tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clive J. Beddoe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hugh Bolton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ron A. Brenneman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christopher M. Burley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antonio Faiola.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un représentant des employés. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brett Godfrey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Allan W. Jackson.
---------------------	--	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : S. Barry Jackson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de TransCanada Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : L. Jacques Ménard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Janice Rennie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gregg Saretsky.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré			Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Sheriff.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le nombre d'actions prévues dans le régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à augmenter de 2 000 000, soit à 14 449 168, le nombre d'actions disponibles pour attribution dans le cadre du régime de rémunération. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Attention!!! Le taux de dilution excède 10%. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Mullen Group Ltd (MLLGF)		
CUSIP	625284104		
Date d'assemblée	2016-05-03		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-17		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	59850

Propositions(s)

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 7.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace.
Vote enregistré	Contre		La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à seize membres, permettra au conseil d'être efficace.
Statut de vote	Vote enregistré		Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé aux deux tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Il est proposé d'instaurer des mesures concrètes visant à accroître la diversité au conseil. (2.5 Composition) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alan D. Archibald.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. De plus, ce candidat non indépendant est administrateur principal, ce qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est chef de la direction de Northpoint Resources Ltd et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir

les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Greg Bay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dennis J. Hoffman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen H. Lockwood.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est ancien co-chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David E. Mullen.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec le fondateur de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Cordy Oilfield Services Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Murray K. Mullen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le fondateur de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip J. Scherman
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Encana Corporation (ECA)		
CUSIP	292505104		
Date d'assemblée	2016-05-03		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	152182

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Dea.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fred J. Fowler.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Howard J. Mayson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lee A. McIntire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margaret A. McKenzie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels elle siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Suzanne P. Nimocks.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jane L. Peverett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités.. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian G. Shaw.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Douglas J. Suttles.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bruce G. Waterman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clayton H. Woitas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier et reconduire le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Ritchie Bros. Auctioneers Inc. (RBA)		
CUSIP	767744105		
Date d'assemblée	2016-05-02		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	1346

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beverley Anne Briscoe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est aussi présidente du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert George Elton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Nurse Next Door et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Erik Olsson.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Mobile Mini Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric Patel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de ACL Services Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edward B. Pitoniak.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ravichandra K. Saligram.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christopher Zimmerman.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Politique de vote sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	1 an	Explication	La proposition vise à déterminer, de façon non contraignante, à quelle fréquence les actionnaires auront la possibilité d'approuver le programme de rémunération des dirigeants. Dans cette proposition, le conseil d'administration offre aux actionnaires la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) possibilité de sélectionner une fréquence d'un, deux ou trois ans, ou de s'abstenir. Compte tenu des abus dans ce domaine au cours des dernières années, il est pertinent de présenter aux actionnaires un rapport sur la rémunération afin de favoriser une (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) meilleure analyse et une meilleure communication avec les actionnaires à ce sujet, et ce, annuellement. Cette fréquence représente plus de travail pour les investisseurs, mais elle leur donne aussi plus d'occasions de se prononcer sur la (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) rémunération des dirigeants. Une partie des motivations derrière l'appui au vote consultatif est de fournir un moyen de communication supplémentaire entre le conseil d'administration et les actionnaires. En ce sens, un vote annuel devrait aussi aider à (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) la clarté du message lancé lors du vote consultatif. Par ailleurs, une fréquence annuelle devrait faciliter le suivi pour les actionnaires, à savoir si le conseil d'administration a bien reçu le message et a bien réagi à la suite d'un vote défavorable. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Un vote consultatif triennal risquerait de laisser une marge de manœuvre ou du temps au conseil pour réagir et, possiblement, poursuivre les pratiques de rémunération problématiques durant les années sans vote. Cette situation obligerait (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) probablement les actionnaires à se prononcer contre les membres du comité de rémunération, ce qui risque de se produire également si le conseil ne réagit pas de manière convenable à un vote consultatif défavorable, qu'il soit annuel ou non. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Une fréquence d'un an est dans l'intérêt des actionnaires et a donc été sélectionnée.
Vote enregistré	1 an		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime d'options d'achat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier le régime d'options d'achat d'actions afin, entre autres, d'augmenter le nombre d'actions de 3 500 000. La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La période d'acquisition est inférieure à trois ans. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de reconduire le régime de droits des actionnaires, daté du 22 Février 2007, entre la Compagnie et Computershare Investor Services Inc.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	LKQ Corporation (NASDAQ:LKQ)		
CUSIP	501889208		
Date d'assemblée	2016-05-02		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	40500

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sukhpal Singh Ahluwalia.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : A. Clinton Allen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est chef de la direction de A.C Allen & Company et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert M. Hanser.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph M. Holsten.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Blythe J. Mcgarvie
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul M. Meister.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John F. O'Brien.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est président du conseil de Cabot Corporation et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guhan Subramanian.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert L. Wagman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William M Webster Quatrième du Nom.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Contre		Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte & Touche LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. (3.1 Rapport de rémunération)
Vote enregistré	Contre		L'entreprise divulgue sous forme de liste les critères sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance sans préciser la pondération ni les seuils à atteindre. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme afin de maintenir la qualification des paiements en vertu du régime déductibles d'impôt.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. (3.1 Rapport de rémunération)
Statut de vote	Vote enregistré		L'entreprise divulgue sous forme de liste les critères sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance sans préciser la pondération ni les seuils à atteindre. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération comporte un régime de rémunération par actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La rémunération prévoit que les dirigeants pourront acquérir leurs actions plus rapidement advenant certains événements. Lorsque les dirigeants ont la possibilité d'acquérir plus rapidement les actions attribuées dans le cadre de la rémunération incitative, ils se retrouvent dans une situation où ils sont davantage incités à vendre la société qu'à se soucier de sa performance à long terme. Ce versement accéléré place les dirigeants et les administrateurs dans une situation de conflit d'intérêts, en cas de changement de contrôle. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Imperial Oil Ltd (IMO)		
CUSIP	453038408		
Date d'assemblée	2016-04-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	60343

Propositions(s)

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Krystyna Hoeg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Richard Kruger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

la direction) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jack Mintz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: David Sutherland
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de United States Steel Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jerry Wascom.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération ainsi qu'au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un dirigeant d'une entreprise dont le conseil est interrelié à celui de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Sheelagh Whittaker
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'appouwer l'élection de l'administrateur: Victor Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Norbord Inc. (NBD)		
CUSIP	65548P106/65548P403		
Date d'assemblée	2016-04-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-02		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	95880

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jack L. Cockwell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est président du conseil de Brookfield Asset Management et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Pierre Dupuis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège aux trois comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul E. Gagné.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Wajax Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: J. Peter Gordon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Paul A. Houston.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: J. Barrie Shinton.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Denis A. Turcotte.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction North Channel Management et de North Channel Capital Partners et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Peter C. Wijnbergen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Bombardier Inc. (BBD.A)		
CUSIP	97751200		
Date d'assemblée	2016-04-29		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-07		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	142407

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Laurent Beaudoin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec le fondateur et les actionnaires de contrôle de l'entreprise(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de BRP Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Beaudoin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec le fondateur et les actionnaires de contrôle de l'entreprise(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bellemare.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Abstention		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Bissonnette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec le fondateur et les actionnaires de contrôle de l'entreprise.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Bombardier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec le fondateur et les actionnaires de contrôle de l'entreprise.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Martha Finn Brooks.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Louis Fontaine.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec le fondateur et les actionnaires de contrôle de l'entreprise.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sheila Fraser.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : August W. Henningsen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Johnson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean C. Monty.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vikram Pandit.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Pichette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carlos E. Repesas.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beatrice Weder Di Mauro.
Recommandation du CA	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour		Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Le nombre d'actions non émises mais autorisées actuellement n'est plus suffisant pour remplir les engagements à court terme de l'entreprise, ce qui justifie une augmentation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin de modifier le nombre d'actions prévues dans le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour		Les modifications visent à augmenter de 135 782 688 à 224 641 195 le nombre d'actions de série B disponibles pour attribution dans le cadre du régime. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à établir le taux de dilution du régime sur le total des actions de séries A et B. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 10 %. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Réorganisation de l'entreprise

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la consolidation des actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la consolidation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition vise à remplacer 12 actions en circulation de classes A et B par une nouvelle action de la même catégorie, réduisant ainsi le nombre d'actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La consolidation n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Structure de droit de vote inégal

Proposeur(s)	MÉDAC	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue les résultats des votes d'une manière distincte selon la classe d'actions, soit celle conférant un droit de vote et celle conférant plusieurs droits de vote.
Recommandation du CA	Contre	Explication	L'entreprise possède deux catégories d'actions : des actions de classe B comportant un vote par action et les actions de classe A comportant dix votes par action. La divulgation séparée des résultats des votes permettrait de s'assurer que les intérêts et les préoccupations des deux catégories d'actionnaires sont alignés. Le MÉDAC, qui a soumis cette proposition, reconnaît que les structures comportant des actions à droit de vote multiple peuvent présenter des avantages pour les actionnaires de contrôle comme pour les actionnaires minoritaires. Cependant, il est nécessaire de veiller à ce que les intérêts des actionnaires minoritaires soient préservés. (4. Droits des actionnaires) La proposition demande que les résultats des votes lors d'assemblées d'actionnaires soient
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

divulgués de manière distincte selon la classe d'actions afin de vérifier l'alignement des préoccupations des détenteurs des deux types d'actions. Lorsque des actions comportant des droits de vote inférieurs sont émises, cela permet à quelques actionnaires de garder le contrôle de la société sans toutefois détenir une quantité équivalente d'actions. Pour assurer cette protection adéquate, les actionnaires minoritaires ont besoin d'avoir accès, de manière directe et rapide, aux résultats de leurs votes afin d'être sûrs que leur voix soit bien entendue et conduite à des actions pour mieux répondre à leurs attentes. Les détenteurs des deux types d'actions peuvent ne pas partager les mêmes préoccupations. Une telle information permettrait aux actionnaires minoritaires d'exercer un meilleur suivi sur les actions entreprises par la société pour répondre à leurs attentes et pourrait favoriser un dialogue plus soutenu entre les deux catégories d'actionnaires. Elle pourrait même permettre de fidéliser les actionnaires minoritaires et ainsi développer une harmonie de pensée et une confiance mutuelle pouvant être des plus utiles dans les moments difficiles que peut traverser toute organisation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



Entreprise	AstraZeneca PLC (AZN)		
CUSIP	G0593M107/046353108		
Date d'assemblée	2016-04-29		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-27		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	16989

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 188,5 pence par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

financière) Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Leif Johansson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Pascal Soriot.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Marc Dunoyer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Cornelia Bargmann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Geneviève Berger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Bruce Burlington.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Ann Cairns.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Graham Chipchase.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Rexam PLC et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jean-Philippe Courtois.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Rudy Markham.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est co-président du conseil de Corbion NV et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Shriti Vadera.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Marcus Wallenberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Skandinaviska Enskilda Banken AB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La performance de l'entreprise, en fonction de son secteur, ne justifie pas une augmentation aussi grande du salaire. Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition demande la divulgation des contributions politiques de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution de titres est mal encadrée dans le temps et ne comporte pas un seuil de 50 % des actions en circulation ou le taux de dilution n'est pas divulgué. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée à 5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer son régime d'options d'achat d'actions par le rachat d'actions sur le marché, ce à quoi s'oppose la politique.(3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Renault SA (RNO)		
CUSIP	F77098105		
Date d'assemblée	2016-04-29		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4853

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,40 euros par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Résumé de la proposition
---------------------	---------------------------------

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Explication	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38. Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38 relatifs à l'État français. Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Cet accord prévoit de plafonner pour certaines décisions les droits de vote de l'Etat Français en assemblée générale. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38 relatifs à Nissan. Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) La résolution résulterait en l'abandon injustifié du Conseil d'Administration de Renault de ses droits légitimes d'actionnaire chez Nissan, elle octroie une marge discrétionnaire trop importante à Carlos Ghosn. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport des commissaires aux comptes sur la rémunération des dirigeants. On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération du chef de la direction, Carlos Ghosn. La proposition vise à approuver la rémunération de Carlos Ghosn, PDG, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 1 230 000 euros, d'une rémunération variable d'un montant de 1 783 500 euros, d'une rémunération variable différée de 1 337 625 euros, de 4 184 850 euros en actions liées à la performance, de 48 000 euros de jetons de présence ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 5 440 euros. La rémunération variable est fonction de l'atteinte d'objectifs précisément définis et elle est déterminée selon le taux de
Recommandation du CA	Pour		
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

retour sur capitaux propres; la marge opérationnelle; le free cash flow et un critère qualitatif. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thierry Desmarest.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Olivia Qiu.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Opérations financières variées

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser des opérations sur les actions de la compagnie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation de capital) Les actions rachetées et annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer gratuitement des actions de performance aux salariés et dirigeants de la Société. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique s'oppose à l'octroi d'actions gratuites. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 30 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cependant, le prix des actions pourra être réduit de 5 %. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption par le moyen d'un placement privé. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 5 % des actions. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués d'actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de sociétés dont elle détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital, ou d'une autre société (hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société)
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
Vote enregistré	Pour		Cette émission d'actions autorisées est inférieure à 10 % des actions. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions par incorporation de réserves, de bénéfices ou primes.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques.
Vote enregistré	Contre		L'augmentation est supérieure à 50 % des actions en circulation sans raison valable. L'augmentation du capital n'est pas adéquatement justifiée. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société ou de sociétés qui lui sont liées, avec suppression du droit préférentiel de souscription.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime d'épargne proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. La réduction sur le prix de l'action par rapport à la valeur marchande excède 15 %. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Airbus Group NV (AIR)		
CUSIP	N0280E105		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-22		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	9470

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La firme Ernst & Young est appelée à remplacer KPMG à la suite de la fin du mandat de cette dernière. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,30 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs non dirigeants pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres non dirigeants du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs dirigeants pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres dirigeants du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La firme Ernst & Young est appelée à remplacer KPMG à la suite de la fin du mandat de cette dernière. (4.02 Droit de l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier la politique de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Denis Ranque.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Enders.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ralph D. Crosby fils.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans-Peter Keitel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hermann-Josef Lamberti.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lakshmi N. Mittal.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'ArcelorMittal SA et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Parker.
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) De plus, le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Il est président du conseil d'Anglo American PLC et de Pennon Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Claude Trichet
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Guillouard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est cochef de la direction de Rexel SA et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudia Nemat.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carlos Tavares.
---------------------	----------------------------------	--	---

Recommandation du CA		Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés et le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime d'épargne proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime d'épargne des employés prévoit l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Entreprise	Interfor Corporation (TSE:IFP)		
CUSIP	45868C109		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-09		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	114900

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Duncan K. Davies.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Hebert.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jeane Hull.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter M. Lynch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gordon H. Macdougall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : J. Eddie McMillan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas V. Milroy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lawrence Sauder.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Douglas W.G. Whitehead.
 L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
 Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué de façon précise. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.02 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
 On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'octroi de primes liées à la performance est laissé à la discrétion des administrateurs. (3.13 Primes et autres avantages) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Stella-Jones Inc. (SJ)		
CUSIP	85853F105		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-17		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	58737

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tom A. Bruce Jones.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : George J. Bunze.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gianni Chiarva.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de SJ International et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Mcmanus.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nycol Pageau-Goyette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Picotte.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il travaille pour un bureau d'avocats ou un courtier souscripteur recevant des honoraires annuels significatifs provenant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Pelletier.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James A. Manzi, Fils.
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Webster.
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s) Conseil d'administration
Recommandation du CA Pour
Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

Résumé de la proposition
Explication

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP et ses honoraires.
La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Toutefois plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Entreprise	Uni-Select Inc. (UNS)		
CUSIP	90457D100		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	40000
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	41300

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Henry Buckley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: James E. Buzzard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Michelle Ann Cormier.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Industries Moreau Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: André Courville.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Patricia Curadeau-Grou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jean Dulac.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Jeffrey I. Hall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Richard L. Keister.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Superior Linen LLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Richard G. Roy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Dennis M. Welvaert.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification RaymondChabot Grant Thorton et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière à permettre la tenue des assemblées générales ailleurs au Canada, à permettre au conseil d'administration de nommer des administrateurs entre les assemblées. Elle vise aussi à limiter les émissions d'actions préférentielles à 20 % du capital.(4.5 Règlements et statuts) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. Toutefois, l'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus positif que négatif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Cognex Corporation (NASDAQ:CGNX)		
CUSIP	192422103		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	10900

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Robert J. Shillman
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Anthony Sun.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Robert J. Willett.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Statut de vote	Vote enregistré		

Vote Majoritaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour implanter l'obligation, lors d'une élection sans opposition, d'obtenir l'approbation de la majorité pour pouvoir siéger au conseil d'administration.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il n'est possible que de voter en faveur de l'élection des administrateurs et des vérificateurs ou d'enregistrer une abstention. Le candidat n'a donc besoin que d'une seule voix en sa faveur pour être élu. (4.10 Vote majoritaire) Il est dans l'intérêt des actionnaires de bénéficier d'un mécanisme leur permettant de faire valoir une opposition qui sera prise en considération. (4.10 Vote majoritaire) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions de 140 000 000 à 200 000 000 actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Grant Thornton LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Les options sont entre autres offertes aux administrateurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	Goldcorp Inc. (G)		
CUSIP	380956409		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	121417

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Beverley A. Briscoe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter J. Dey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margot A. Franssen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David A. Garofalo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Clement A. Pelletier.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : P. Randy Reifel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ian W. Telfer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Blanca Treviño.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Softek SA de CV et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenneth F. Williamson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés et administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux employés et administrateurs afin d'augmenter le nombre d'actions réservées dans ce régime pour que celui-ci soit de 21 690 276 actions. Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) La période de détention minimale ne respecte pas celle prévue par la politique, qui est de trois ans. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s) Conseil
d'administration

**Recommandation
du CA** Pour

Vote enregistré Contre

Statut de vote Vote enregistré

**Résumé de la
proposition**

Explication

Proposition afin de traiter toute autre affaire.

Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. (4.7 Autres affaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.



Entreprise	Suncor Energy Inc. (SU)		
CUSIP	867229106/867224107		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-02		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	316000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia M. Bedient.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mel Benson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacynthe Cote#.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dominic D'Alessandro.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John D. Gass.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John R. Huff.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Oceaneering International Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maureen McCaw.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael W. O'Brien.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James W. Simpson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Eira M. Thomas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Kaminak Gold Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. De plus, elle siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven W. Williams.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote	Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
-----------------------	---

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Wilson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Agrium Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Environnement

Proposeur(s)	Placements NEI	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que Suncor fournisse de l'information continue sur la façon dont elle évalue et assure sa capacité d'adaptation à long terme dans une économie future à faibles émissions de carbone. Plus particulièrement, l'information pourrait être présentée de façon indépendante ou intégrée dans les mécanismes de communication de l'information existants de l'entreprise et pourrait traiter du portefeuille de technologies, des cibles et du rendement en matière de réduction des émissions et des stratégies d'innovation et de diversification énergétique de Suncor et exposer les tests de résistance effectués en regard de scénarios externes de faibles émissions de carbone et les autres stratégies pertinentes.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil d'administration recommande de voter pour la proposition. Même si le proposeur et le conseil d'administration s'entendent sur la recommandation de vote, certains de leurs arguments divergent. Par exemple, le proposeur pense que
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Suncor devrait s'occuper de ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES), tandis que l'entreprise parle de réduction de l'intensité de ses émissions, ce qui est moins ambitieux. Suncor n'aborde pas non plus l'enjeu des actifs échoués. Les actionnaires devront veiller à ce que les informations publiées en réponse à cette proposition combleront leurs attentes. En 2014 et 2015, des entreprises comme Royal Dutch Shell et ExxonMobil avaient recommandé des votes favorables à des propositions relatives aux changements climatiques. Plus récemment, Total a décidé d'intégrer le scénario d'une limitation de l'augmentation de la température de la Terre à 2 °C d'ici 2100 dans sa stratégie relative aux changements climatiques. L'entreprise va aussi se baser sur la projection de bouquet énergétique 2030 de l'Agence internationale de l'énergie. Selon le directeur général et président du comité de direction de Total, cité par Novethic, le gaz, les biocarburants et les énergies renouvelables vont prendre plus de place dans le bouquet énergétique, contrairement au charbon qui va poursuivre son déclin. Total projette d'ailleurs de se débarrasser complètement de ce combustible fossile en 2016, y compris dans ses activités de négoce. Pour faire face à la bulle du carbone et à la volatilité du prix du pétrole, l'entreprise veut se concentrer sur les lieux de production où les coûts d'extraction sont les plus bas (Béatrice Héraud, « Réchauffement climatique : Total développe une stratégie compatible avec les 2 °C », Novethic, 19 février 2016, réf. du 25 février 2016). Cette nouvelle approche de Total lui a permis d'échapper au dépôt d'une proposition lui demandant des explications sur sa stratégie climat lors de sa prochaine assemblée générale. Son conseil d'administration a décidé, le 15 mars 2016, de fournir un rapport aux actionnaires sur sa gestion des risques liés au climat. Cette attitude d'ouverture au dialogue d'entreprises du secteur de l'énergie facilite le travail des investisseurs, dont plusieurs évaluent et révèlent l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Des investisseurs comme la Caisse des Dépôts de France et le fonds de pension public de la Norvège ont pris des engagements de réduction de l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Suncor appartient à un secteur qui fait partie des plus grands émetteurs de GES. L'adoption de la proposition pourrait lui permettre de mieux s'adapter aux nouvelles réglementations pour lutter contre les changements climatiques et au fait que de plus en plus d'investisseurs réduisent l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Le GIR recommande donc un vote pour la proposition. (6.02.1. Changements climatiques) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

		Résumé de la proposition	
Proposeur(s)	N/A	Explication	Proposition d'actionnaire demandant la divulgation des contributions politiques de l'entreprise.
Recommandation du CA	Contre		La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. Outre le risque juridique lié à la complexité des lois, les contributions politiques engendrent des problèmes de taille qui peuvent se répercuter sur la valeur ajoutée. Les entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, comme le financement de la recherche et du développement. Ces dons peuvent servir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et des actionnaires. Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence)
Vote enregistré	Pour		Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Suncor Energy Inc. (SU)		
CUSIP	867229106/867224107		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-02		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	316000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Patricia M. Bedient.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mel Benson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacynthe Cote#.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dominic D'Alessandro.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John D. Gass.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John R. Huff.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'Oceaneering International Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maureen McCaw.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael W. O'Brien.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James W. Simpson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Eira M. Thomas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Kaminak Gold Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. De plus, elle siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven W. Williams.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Abstention		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Wilson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Agrium Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Environnement

Proposeur(s)	Placements NEI	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que Suncor fournisse de l'information continue sur la façon dont elle évalue et assure sa capacité d'adaptation à long terme dans une économie future à faibles émissions de carbone. Plus particulièrement, l'information pourrait être présentée de façon indépendante ou intégrée dans les mécanismes de communication de l'information existants de l'entreprise et pourrait traiter du portefeuille de technologies, des cibles et du rendement en matière de réduction des émissions et des stratégies d'innovation et de diversification énergétique de Suncor et exposer les tests de résistance effectués en regard de scénarios externes de faibles émissions de carbone et les autres stratégies pertinentes.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil d'administration recommande de voter pour la proposition. Même si le proposeur et le conseil d'administration s'entendent sur la recommandation de vote, certains de leurs arguments divergent. Par exemple, le proposeur pense que
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Suncor devrait s'occuper de ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES), tandis que l'entreprise parle de réduction de l'intensité de ses émissions, ce qui est moins ambitieux. Suncor n'aborde pas non plus l'enjeu des actifs échoués. Les actionnaires devront veiller à ce que les informations publiées en réponse à cette proposition comblient leurs attentes. En 2014 et 2015, des entreprises comme Royal Dutch Shell et ExxonMobil avaient recommandé des votes favorables à des propositions relatives aux changements climatiques. Plus récemment, Total a décidé d'intégrer le scénario d'une limitation de l'augmentation de la température de la Terre à 2 °C d'ici 2100 dans sa stratégie relative aux changements climatiques. L'entreprise va aussi se baser sur la projection de bouquet énergétique 2030 de l'Agence internationale de l'énergie. Selon le directeur général et président du comité de direction de Total, cité par Novethic, le gaz, les biocarburants et les énergies renouvelables vont prendre plus de place dans le bouquet énergétique, contrairement au charbon qui va poursuivre son déclin. Total projette d'ailleurs de se débarrasser complètement de ce combustible fossile en 2016, y compris dans ses activités de négoce. Pour faire face à la bulle du carbone et à la volatilité du prix du pétrole, l'entreprise veut se concentrer sur les lieux de production où les coûts d'extraction sont les plus bas (Béatrice Héraud, « Réchauffement climatique : Total développe une stratégie compatible avec les 2 °C », Novethic, 19 février 2016, réf. du 25 février 2016). Cette nouvelle approche de Total lui a permis d'échapper au dépôt d'une proposition lui demandant des explications sur sa stratégie climat lors de sa prochaine assemblée générale. Son conseil d'administration a décidé, le 15 mars 2016, de fournir un rapport aux actionnaires sur sa gestion des risques liés au climat. Cette attitude d'ouverture au dialogue d'entreprises du secteur de l'énergie facilite le travail des investisseurs, dont plusieurs évaluent et révèlent l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Des investisseurs comme la Caisse des Dépôts de France et le fonds de pension public de la Norvège ont pris des engagements de réduction de l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Suncor appartient à un secteur qui fait partie des plus grands émetteurs de GES. L'adoption de la proposition pourrait lui permettre de mieux s'adapter aux nouvelles réglementations pour lutter contre les changements climatiques et au fait que de plus en plus d'investisseurs réduisent l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Le GIR recommande donc un vote pour la proposition. (6.02.1. Changements climatiques) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire: Droits des actionnaires

		Résumé de la proposition	
Proposeur(s)	N/A	Explication	Proposition d'actionnaire demandant la divulgation des contributions politiques de l'entreprise.
Recommandation du CA	Contre		La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. Outre le risque juridique lié à la complexité des lois, les contributions politiques engendrent des problèmes de taille qui peuvent se répercuter sur la valeur ajoutée. Les entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, comme le financement de la recherche et du développement. Ces dons peuvent servir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et des actionnaires. Il est dans l'intérêt des actionnaires que la société divulgue toute l'information concernant ses efforts de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence)
Vote enregistré	Pour		Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	DBS Group holdings Ltd (D05)		
CUSIP	Y20246107		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	86600

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière)
Vote enregistré	Contre		Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,30 SGD par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. Le
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Euleen Goh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Danny Teoh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Capitaland Mall Trust Management Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Piyush Gupta.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Nihal Vijaya Devadas Kaviratne.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Statut de vote	Vote enregistré		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Caraway Pte. Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'options d'achat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions, incluant la possibilité de les attribuer sous forme d'options, de bons ou d'autres offres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital représente 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution de l'émission. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver la politique de distribution du bénéfice.
---------------------	--	--	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 1 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la nouvelle constitution de l'entreprise à la suite de nombreux changements au sein du chapitre 50 de la Loi sur les compagnies. (4.05 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	CRH PLC (CRH)		
CUSIP	G25508105		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-26		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	34545

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 44 pence par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ernst J. Bärtschi.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Conzetta AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maeve Carton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nicky Hartery.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance)
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Il est chef de la direction de Prodigium et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick J. Kennedy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)
Vote enregistré	Pour		Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rebecca McDonald.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald A. McGovern fils.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Heather Ann McSharry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Albert Manifold.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Senan Murphy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lucinda J. Riches.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henk Th. Rottinghuis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William J. Teuber fils.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mark S. Towe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette attribution de titres représente plus de 50 % des actions en circulation. Cette attribution n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 7,5 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette attribution de titres est mal encadrée dans le temps et n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) La société ne fournit pas de renseignements suffisants pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. (Introduction - 1er principe : la rentabilité à long terme) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Teleperformance SA (RCF)		
CUSIP	F9120F106		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-25		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	13426

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,20 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Daniel Julien, président du conseil, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Daniel Julien, président du conseil, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 3 378 378 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 1 351 351 EUR, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 57 918 EUR. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Paulo Cesar Salles Vasques, directeur général, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Paulo Cesar Salles Vasques, directeur général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 2 594 595 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 1 009 009 EUR ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 12 494 EUR.(3.1 Rapport de rémunération) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Wai Ping.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Pauline de Robert Hautequere.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Leigh P. Ryan.

Recommandation du CA

Pour

Explication

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Paulo Cesar Salles vasques.

Recommandation du CA

Pour

Explication

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s)

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Alain Boulet.

Recommandation du CA

Pour

Explication

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres

Vote enregistré

Pour

Statut de vote

Vote enregistré

des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Robert Paszczak.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Bernard Canetti.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Comme J'aime SAS et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Stephen Winningham.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Attention! La société pourra financer son régime d'options d'achat d'actions par le rachat d'actions sur le marché, ce à quoi s'oppose la politique.(3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Danone SA (EPA:BN)		
CUSIP	F12033134		
Date d'assemblée	2016-04-28		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-25		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	5535

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,60 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Frank Riboud.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Emmanuel Faber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et co-président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Clara Gaymard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification suppléante Ernst & Young.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination du vérificateur suppléant : Jean-Christophe Georghiou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification suppléante : Auditex.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-42-1 relatifs à Emmanuel Faber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport spécial des vérificateurs sur les conventions et les engagements ciblés par les articles L. 225-22-1 et L. 225-42-1 relatifs à Emmanuel Faber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Franck Riboud, président du conseil, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Franck Riboud, président du conseil, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 2 000 000 EUR et ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 4 620 EUR.(3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération du président du conseil respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Emmanuel Faber, Directeur Général, au terme de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Emmanuel Faber, Directeur Général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 1 000 000 EUR, d'une rémunération variable d'un montant de 1 240 000 EUR, de 580 000 EUR en rémunération variable pluriannuelle, de 2 034 360 EUR actions liées à la performance, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 4 620 EUR.(3.1 Rapport de rémunération) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions.
	Pour	Explication	

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital)
L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s) Conseil
d'administration

**Résumé de la
proposition**

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.

**Recommandation
du CA** Pour

Explication

Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Entreprise	Cenovus Energy Inc. (CVE)		
CUSIP	15135U109		
Date d'assemblée	2016-04-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	339150

Propositions(s)

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Patrick D. Daniel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Ian W. Delaney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Brian C. Ferguson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Michael A. Grandin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Steven F. Leer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Richard J. Marcogliese.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Valerie A.A. Nielsen.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Charles M. Rampacek.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Colin Taylor.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Wayne G. Thomson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Maha Energy Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Rhonda I. Zygocki.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Canfor Pulp Products Inc. (CFX)		
CUSIP	137584207		
Date d'assemblée	2016-04-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	216100

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter J.G. Bentley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un des anciens chefs de la direction de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stan E. Bracken-Horrocks.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification, au comité des mises en candidature et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles J. Jago.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael J. Korenberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui ne compte aucune femme. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Conrad A. Pinette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William W. Stinson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John R. Baird.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Teck Resources Limited (TCK)		
CUSIP	878742204		
Date d'assemblée	2016-04-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	205886

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mayank M. Ashar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Cairn India Limited et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Quan Chong.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jack L. Cockwell.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil Brookfield Asset Management Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laura L. Dottori-Attanasio.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Edward C. Dowling.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eiichi Fukuda.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Norman B. Keevil.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Norman B. Keevil, 3ème du nom
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Takeshi Kubota.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald R. Lindsay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Tracey L. McVicar.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenneth W. Pickering.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Pour		

Vote enregistré			Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Warren S. R. Seyffert.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Timothy R. Snider.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Cupric Canyon Capital LLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	SNAM SPA (SRG)		
CUSIP	T8578L107		
Date d'assemblée	2016-04-27		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	65453

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport du vérificateur, les états financiers consolidés et d'autres rapports.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance de la firme de vérification n'est pas compromise par la durée de sa relation avec l'entreprise. On constate qu'aucune divulgation séparée des honoraires n'est faite, ce qui ne permet pas de savoir si la firme de vérification effectue des travaux qui pourraient la placer en conflit d'intérêts. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,25 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.
---------------------	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Mandat des membres du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de de fixer la durée du mandat des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt des actionnaires de limiter la durée des mandats qu'un administrateur peut effectuer, car cette mesure encourage le renouvellement du conseil. Autrement, celui-ci pourrait se priver d'administrateurs compétents. (2.3 Mandats des membres du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par l'actionnaire CDP Reti SPA pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Les candidats siègent à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'ils peuvent entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre leur indépendance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La liste de candidats proposée est inacceptable puisque la candidature d'au moins une des personnes proposées ne répond pas aux exigences de la politique. Dans ce contexte, la politique exige en effet qu'on s'oppose à l'ensemble des candidats. (2.1.1 Élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par Institutional Investor pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Les candidats siègent à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'ils peuvent entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types de lien sont de nature à compromettre leur indépendance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La liste de candidats proposée est inacceptable puisque la candidature d'au moins une des personnes proposées ne répond pas aux exigences de la politique. Dans ce contexte, la politique exige en effet qu'on s'oppose à l'ensemble des candidats. (2.1.1 Élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par l'actionnaire Inarcassa - Cassa nazionale di previdenza ed assistenza per gli ingegneri ed architetti liberi professionisti pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Les candidats siègent à un conseil qui ne divulgue pas les liens qu'ils peuvent entretenir avec la société et qui ne précise pas quels types
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

de lien sont de nature à compromettre leur indépendance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La liste de candidats proposée est inacceptable puisque la candidature d'au moins une des personnes proposées ne répond pas aux exigences de la politique. Dans ce contexte, la politique exige en effet qu'on s'oppose à l'ensemble des candidats. (2.1.1 Élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil d'administration.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection groupée des membres du conseil de vérification proposés par CDP Reti SPA.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du comité, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence des candidats. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection groupée des membres du conseil de vérification proposés par Institutional Investor.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du comité, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence des candidats. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du comité, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence du candidat. (2.1.2
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du conseil de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération du comité de vérification respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Cepheid (NASDAQ:CPHD)		
CUSIP	15670R107		
Date d'assemblée	2016-04-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	24000

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: Thomas L. Gutshall.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice: Cristina H. Kepner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur: David H. Persing.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Contre		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Rollins, Inc. (NYSE:ROL)		
CUSIP	775711104		
Date d'assemblée	2016-04-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-02-29		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	21600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur :Bill J. Dismuke.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Abstention		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Statut de vote	Vote enregistré		Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur :Thomas J. Lawley,M.D.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur :John F. Wilson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du
	Abstention		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil)
L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)

Conseil
d'administration

**Résumé de la
proposition**

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Grant Thornton LLP.

**Recommandation
du CA**

Pour

Explication

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Contre

Statut de vote

Vote enregistré

Entreprise	Swiss Life Holding AG (SLHN)		
CUSIP	H7354Q135		
Date d'assemblée	2016-04-26		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-13		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	5034

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur le rapport de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Depuis le 1er janvier 2014, le texte de l'initiative contre les rémunérations excessives a été intégré à la Constitution fédérale suisse. Ce texte exige entre autres la tenue d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs, et interdit le versement d'indemnités de départ, de primes d'arrivée ainsi que de primes liées à l'achat ou à la vente de l'entreprise. (3. Rémunération des dirigeants) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 8,50 CHF par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 8,50 CHF par action ordinaire provenant des réserves.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour 2016-2017.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux administrateurs durant l'année financière 2017. La rémunération maximale collectivement versée à ceux-ci en 2017 sera de 3,44 millions de francs suisses. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération variable est composée d'un régime de performance à long terme. Le maximum versé à ce titre sera de 1,032 million de francs suisses. La rémunération fixe maximale s'élèvera à 2,408 millions de francs suisses. La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération variable à court terme des dirigeants pour l'exercice financier 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'année financière 2015. La rémunération variable à court terme maximale collectivement versée à ceux-ci en 2015 était de 4 152 500 francs suisses. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération variable est composée de 2 régimes incitatifs annuels en valeur relative, soit une prime en espèces de 3 603 500 francs suisses et une rémunération différée en espèces d'un montant total de 549 000 francs suisses. On constate, après analyse complète de la rémunération variable à court terme, qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition
	Pour	

Recommandation du CA			Proposition afin d'approuver le montant maximal total de la rémunération fixe et variable à long terme des dirigeants pour l'exercice financier 2017.
Vote enregistré	Contre	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'année financière 2017. La rémunération maximale collectivement versée à ceux-ci en 2017 sera de 13,7 millions de francs suisses. (3.1 Rapport de rémunération) Tous les octrois d'actions seront liés à la performance de l'entreprise et aucune option d'achat d'actions ne sera versée. On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rolf Dörig.
Recommandation du CA	Pour		Explication
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wolf Becke.
Recommandation du CA	Pour		Explication
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerold Bühler.
Recommandation du CA	Pour		Explication
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Adrienne Corboud Fumagalli.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ueli Dietiker.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Damir Filipovic.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank W. Keuper.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de HVP Hanse Vertriebspartner AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henry Peter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Sigurd Rück SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frank Schnewlin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est coprésident du conseil de l'entreprise et siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Franziska Tschudi Sauber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme liée par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Klaus Tschütscher.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Henry Peter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est président du conseil de Sigurd Rück SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Frank Schnewlin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est coprésident du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Franziska Tschudi Sauber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Code de procédure

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'Andreas Zürcher en tant que représentant indépendant de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	En raison d'une modification à la législation suisse, il est interdit depuis le 1er janvier 2014 de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. La nouvelle loi demande donc que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise ainsi à approuver la nomination d'Andreas Zürcher. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	ING Groep NV (ING)		
CUSIP	N4578E413/456837103		
Date d'assemblée	2016-04-25		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-28		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	51869

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,65 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au comité de direction pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.		
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil de surveillance pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 5.1.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à réduire la valeur nominale des actions en circulation de 0,24 euro à 0,01 euro. La réduction de 890 millions d'euros sera ajoutée au capital de réserve. La consolidation n'a pas d'effet dilutif puisque le prix de chaque action est ajusté de façon à ce que la capitalisation boursière de l'entreprise soit inchangée. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements en accord avec le principe de recouvrement des banques européennes et les solutions directrices.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les modifications visent à augmenter de 19 milliards à 19,3 milliards le nombre d'actions autorisées de l'entreprise, de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.05 Règlements et statuts) L'augmentation du nombre d'actions autorisées permettra à l'entreprise de jouir d'une plus grande flexibilité quant à l'émission des actions, et donc de bénéficier de plus de financement. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les principes de rémunération des membres du conseil de surveillance.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des membres du conseil de surveillance respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de direction: Wilfred Nagel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection des membres du comité de direction est de la responsabilité du conseil de surveillance. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Ann Sherry AO.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec ou sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'augmentation, avec ou sans droits de préemption, est inférieure à 10 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Capital Power Corporation (CPX)		
CUSIP	14042M102		
Date d'assemblée	2016-04-22		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-11		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	40600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald Lowry.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il a été chef de la direction d'EPCOR, l'actionnaire majoritaire de l'entreprise, jusqu'en mars 2013. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip Lachambre.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Albrecht Bellstedt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Stuart Olson Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margaret Mulligan.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Doyle Beneby.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de New Generation Power International et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Vaasjo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Daniel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'Enbridge Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jill Gardiner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kelly Huntington.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels elle siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de droits des actionnaires

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de droits des actionnaires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé d'apporter des changements mineurs au régime de droits des actionnaires afin, entre autres, d'inclure les titres convertibles dans la définition de la convention de blocage permise. Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Structure de droit de vote inégal

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'abolir la structure actionnariale avec droits de vote inégaux.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Généralement, il est souhaitable d'éliminer une structure comportant des actions à droit de vote multiple pour être conforme à l'exigence minimale de 10 % d'actions détenues par l'actionnaire de contrôle. (4.1 Droits de vote inégaux (ou multiple)) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	HSBC Holdings PLC (HSBA)		
CUSIP	G4634U169/404280406		
Date d'assemblée	2016-04-22		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-21		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	87278

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'octroi de primes liées à la performance est laissé à la discrétion des administrateurs. (3.13 Primes et autres avantages) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'octroi de primes liées à la performance est laissé à la discrétion des administrateurs. (3.13 Primes et autres avantages) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henri de Castries.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de AXA SA et siège à plus de d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Irene Lee.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Hysan Development Company Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pauline van der Meer Mohr.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Walsh.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Compass Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Phillip Ameen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Casey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laura Cha.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Evans.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joachim Faber.
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Deutsche Börse AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Douglas Flint.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stuart Gulliver.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Sam Laidlaw.
Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Lipsky.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA		Résumé de la proposition	
Vote enregistré	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rachel Lomax.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est l'administratrice principale indépendante. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Iain Mackay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Heidi Miller.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Moses.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des risques de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jonathan Symonds.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution de titres est mal encadrée dans le temps et ne comporte pas un seuil de 50 % des actions en circulation ou le taux de dilution n'est pas divulgué. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution des actions pourrait prendre la forme d'un octroi d'options, ce à quoi s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.02.1 Augmentation du capital) L'attribution des actions pourrait prendre la forme d'un octroi d'options, ce à quoi s'oppose la politique.(3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Contre		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées représentent plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Émissions d'obligations

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations convertibles est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption relatifs aux obligations émises.
Recommandation du CA	Pour	Explication	
Vote enregistré	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La proposition est justifiée
Statut de vote	Vote enregistré		

par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) La possibilité pour les actionnaires de choisir de recevoir des actions à la place d'un dividende n'entraîne pas la création d'une catégorie d'actions particulière et d'un potentiel de conflits d'intérêts pour l'ensemble des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Lonza Group AG (LONN)		
CUSIP	CUSIP:H50524183		
Date d'assemblée	2016-04-22		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-15		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	5868

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport annuel et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur le rapport de rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Depuis le 1er janvier 2014, le texte de l'initiative contre les rémunérations excessives a été intégré à la Constitution fédérale suisse. Ce texte exige entre autres la tenue d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs, et interdit le versement d'indemnités de départ, de primes d'arrivée ainsi que de primes liées à l'achat ou à la vente de l'entreprise.(3.1 Rapport de rémunération) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,50 CHF par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Aebischer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Werner Bauer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas Ebeling.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de ProSiebenSat1. Media SE et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Daniel Gerber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Pour		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara Richmond.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Margot Scheltema.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rolf Soiron.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jürgen Steinemann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antonio Trius.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christoph Mäder.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil : Rolf Soiron.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des mises en candidature et de rémunération : Thomas Ebeling.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité des mises en candidature et de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de ProSiebenSat1 Media SE et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des mises en candidature et de rémunération : Jean-Daniel Gerber.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité des mises en candidature et de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des mises en candidature et de rémunération : Christoph Mäder.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité des mises en candidature et de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des mises en candidature et de rémunération : Jürgen Steinemann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité des mises en candidature et de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Code de procédure

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de Daniel Pluess en tant que représentant indépendant de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	En raison d'une modification à la législation suisse, à compter du 1er janvier 2014, il sera interdit de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. La nouvelle loi demande donc que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise ainsi à approuver
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

la nomination de Daniel Pluess. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux administrateurs durant l'exercice 2016. La rémunération maximale collectivement versée à ceux-ci en 2016 sera de 2 955 000 francs suisses. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération fixe maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'exercice 2016. La rémunération fixe maximale s'élèvera à 4,019 millions de francs suisses. (3. Rémunération des dirigeants) On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération incitative à court terme maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui a été versée aux principaux dirigeants durant l'exercice 2015. La rémunération à court terme maximale collectivement versée à ceux-ci en 2015 était de 3,308 millions de francs suisses. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération variable est composée d'un régime incitatif annuel et de contributions pour des fonds de retraite. Le maximum versé à titre incitatif était de 3,067 millions de francs suisses. On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'exercice 2017. La rémunération à long terme maximale collectivement versée à ceux-ci en 2016 sera de 5 670 400 francs suisses. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Tous les octrois d'actions seront liés à la performance de l'entreprise et aucune option d'achat d'actions ne sera versée. La rémunération variable est composée d'un régime de performance à long terme. Le maximum versé à ce titre sera de 5 392 400 francs suisses. La rémunération
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

versée pour contribution à des fonds de retraite sera de 278 000 francs suisses. Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de traiter toute autre affaire.
Recommandation du CA	Abstention	Explication	Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. (4.7 Autres affaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Swiss Re AG (SREN)		
CUSIP	H8431B109		
Date d'assemblée	2016-04-22		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-20		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	6201

Propositions(s)

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Depuis le 1er janvier 2014, le texte de l'initiative contre les rémunérations excessives a été intégré à la Constitution fédérale suisse. Ce texte exige entre autres la tenue d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs, et interdit le versement d'indemnités de départ, de primes d'arrivée ainsi que de primes liées à l'achat ou à la vente de l'entreprise. (3. Rémunération des dirigeants) On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport annuel et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 4,60 CHF par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération variable à court terme maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'année financière 2015. La rémunération maximale collectivement versée aux 12 principaux dirigeants en 2015 était de 20 341 420 francs suisses. Tous les octrois d'actions seront liés à la performance de l'entreprise et aucune option d'achat d'actions ne sera versée. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil : Walter B. Kielholz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est un ancien chef de la direction de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond K.F. Ch'ien.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Hang Seng Bank Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Renato Fassbind.
---------------------	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est coprésident du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Francis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Rajna Gibson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : C. Robert Henrikson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Trevor Manuel.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Carlos E. Represas.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Philip K. Ryan.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan L. Wagner.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)** Conseil d'administration **Résumé de la proposition****Recommandation du CA** Pour **Explication****Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Tucker.

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance

des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : Renato Fassbind.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est coprésident du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : C. Robert Henrikson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : Carlos E. Represas.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : Raymond K.F. Ch'ien.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Hang Seng Bank Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Code de procédure

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant de l'entreprise.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour
Statut de vote Vote enregistré

En raison d'une modification à la législation suisse, il est interdit depuis le 1er janvier 2014 de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. La nouvelle loi demande donc que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise ainsi à approuver la nomination de Proxy Voting Services GmbH. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers Ltd.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux administrateurs durant l'année financière 2017. La rémunération maximale collectivement versée à ceux-ci en 2017 sera de 10,1 millions de francs suisses. (3.15 Rémunération des administrateurs) La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'année financière 2017. La rémunération maximale collectivement versée aux 13 principaux dirigeants en 2017 sera de 34 millions de francs suisses. (3. Rémunération des dirigeants) Tous les octrois d'actions seront liés à la performance de l'entreprise et aucune option d'achat d'actions ne sera versée. On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements relatifs à l'article 4.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Celestica Inc. (CLS)		
CUSIP	15101Q108		
Date d'assemblée	2016-04-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-04		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	98605

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel P. DiMaggio.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William A. Etherington.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laurette T. Koellner.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert A. Mionis.

Recommandation du CA Pour
Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph M. Natale.

Recommandation du CA Pour
Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Carol S. Perry.

Recommandation du CA Pour
Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

Élection des administrateurs

Proposeur(s) Conseil d'administration
Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eamon J. Ryan.

Recommandation du CA Pour
Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à

Vote enregistré Pour

Statut de vote Vote enregistré

l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gerald W. Schwartz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Par l'entremise d'Onex Inc., dont il est le chef de la direction et président du conseil, il possède plus de 50 % des actions avec droit de vote de l'entreprise et exerce un contrôle effectif. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Wilson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de
	Contre		

Vote enregistré

Statut de vote

Vote enregistré

la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Entreprise	Heineken Holding NV (HEIO)		
CUSIP	N39338194		
Date d'assemblée	2016-04-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	10199

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,30 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Résumé de la proposition

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Explication	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Vote enregistré	Contre		Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'abolir les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La levée des droits de préemption va à l'encontre des intérêts des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : G.J. Wijers.		
---------------------	---	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : P. Mars-Wright.
Recommandation du CA	Pour		Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Y. Brunini.
Recommandation du CA	Pour		Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Heineken Holding NV (HEIO)		
CUSIP	N39338194		
Date d'assemblée	2016-04-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-24		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	10199

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,30 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Résumé de la proposition
---------------------	---------------------------------

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Explication	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Vote enregistré	Contre		Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'abolir les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour		Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La levée des droits de préemption va à l'encontre des intérêts des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : G.J. Wijers.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : P. Mars-Wright.
Recommandation du CA	Pour		Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Y. Brunini.
Recommandation du CA	Pour		Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Sampo OYJ-PLC (SAXPF/SMPA)		
CUSIP	X75653109		
Date d'assemblée	2016-04-21		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-11		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	2290

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,15 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au chef de la direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du chef de la direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 8.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la liste proposée par le conseil d'administration pour l'élection des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Certains candidats, considérés comme reliés par la politique, siègent à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Certains candidats siègent au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Certains candidats sont chefs de la direction d'une autre entreprise et siègent au comité de rémunération. De plus, le nombre de conseils auxquels siège certains candidats est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des détenteurs d'unités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) La liste de candidats proposée est inacceptable puisque la candidature d'au moins une des personnes proposées ne répond pas aux exigences de la politique. Dans ce contexte, la politique exige en effet qu'on s'oppose à l'ensemble des candidats. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young Oy.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et annulées ne représentent pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Veolia Environnement (VIE)		
CUSIP	F9686M107		
Date d'assemblée	2016-04-21		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	36323

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les dépenses pour l'exercice financier en cours.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,70 EUR par action ordinaire.
---------------------	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport spécial

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les conventions et les engagements ciblés par l'article L. 225-38 relatifs à Antoine Frérot.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce rapport spécial vient vérifier les relations entre parties reliées et les conflits d'intérêts qui pourraient en découler. Cela est souhaitable afin de mieux gérer les risques et les atteintes à la réputation de l'entreprise. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Les transactions traitées dans le rapport spécial respectent les critères de la politique. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jacques Aschenbroich.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Valeo SA et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Nathalie Rachou.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Isabelle Courville.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Contre**Statut de vote** Vote enregistré

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de la Banque Laurentienne du Canada et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition
Recommandation du CA	Pour	Explication
Vote enregistré	Pour	
Statut de vote	Vote enregistré	

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Guillaume Texier.

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition
Recommandation du CA	Pour	Explication
Vote enregistré	Pour	
Statut de vote	Vote enregistré	

Proposition afin d'approuver la rémunération due ou attribuée à Antoine Frérot, président-directeur général, au terme de l'exercice 2015.

La proposition vise à approuver la rémunération du président-directeur général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 950 000 euros, d'une rémunération variable d'un montant de 1 353 750 euros, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 2 037 euros. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition
Recommandation du CA	Pour	Explication
Vote enregistré	Pour	
Statut de vote	Vote enregistré	

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Émission d'actions

Proposeur(s)

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droit de préemption en cas d'offre publique initiée par l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droit de préemption en cas de placement privé initié par l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption en vue de rémunérer des apports en nature consentis à l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées avec ou sans droit de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Augmentation du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation est inférieure à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés prévoit une réduction du prix d'achat de 20 %. En vertu du code du travail, les actions de l'entreprise ne peuvent être réduites de plus de 20 %. La réduction excède 15 % de la valeur marchande. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés des filiales à l'étranger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés prévoit une réduction du prix d'achat de 20 %. En vertu du code du travail, les actions de l'entreprise ne peuvent être réduites de plus de 20 %. La réduction excède 15 % de la valeur marchande. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de renouveler le pouvoir donné aux administrateurs d'attribuer des actions aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. (5.02 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions propres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. #L'annulation d'actions a généralement un effet relatif, qui engendre une amélioration du bénéfice par action d'une société. #L'annulation viserait un maximum de 10 % du capital social de l'entreprise. L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates.(5.2.3 Annulation de capital)
Vote enregistré	Pour		Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Akzo Nobel NV (AKZA)		
CUSIP	N01803100		
Date d'assemblée	2016-04-20		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-23		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4820

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,55 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de direction : Ton Büchner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'élection des membres du comité de direction est de la responsabilité du conseil de surveillance. (2.1 Élection des administrateurs) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Primes et autres formes de rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux dirigeants. L'approbation par les actionnaires permet la déduction fiscale, ce qui est avantageux pour l'entreprise. Le régime comporte aussi des critères de performance. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance: Pamela Kirby.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Sari Baldauf.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car la période de détention des actions est de moins de trois ans. Elle est présidente du conseil de Fortum OYJ et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Ben Verwaayen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Transforce Inc. (TFI)		
CUSIP	89366H103		
Date d'assemblée	2016-04-20		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-03-16		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	131950

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Scott Arves.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant d'une entreprise acquise par Transforce Inc. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alain Bédard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Bérard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat,
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature, au comité de rémunération et au comité de gouvernance. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lucien Bouchard.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Guay.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Lo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Neil Donald Manning.
---------------------	----------------------------------	---	--

Recommandation du CA

Vote enregistré Abstention
Statut de vote Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Coleridge Holdings Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronald D. Rogers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joey Saputo.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG SRL et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier les statuts et règlements afin d'autoriser les paiements de dividendes par voie électronique. (4.05 Règlements et statuts) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à modifier les statuts et règlements de l'entreprise afin de faire passer l'âge de la retraite des administrateurs de 75 à 80 ans. (4.05 Règlements et statuts) Il est contraire à la politique que des administrateurs âgés de plus de 70 ans siègent au conseil alors qu'ils siègent sur d'autres conseils d'administration. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	RTL Group SA (EBR:RTL)		
CUSIP	L80326108		
Date d'assemblée	2016-04-20		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-06		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	5523

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,00 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à la firme de vérification pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres de la firme de vérification et ainsi de la dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Carl Bertelsmann Strasse.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence du candidat. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Bernd Hirsch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il n'est pas possible de déterminer l'indépendance du conseil et des comités, car l'information fournie par l'entreprise est insuffisante. (2.1 Élection des administrateurs) L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence du candidat. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Unilever PLC (ULVN / UL)		
CUSIP	G92087165		
Date d'assemblée	2016-04-20		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	23592

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et le rapport annuel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires et la firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (1.1 États financiers) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nils Andersen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de A.P. Moller – Maersk AS et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laura Cha.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est co-présidente du conseil de The Hongkong and Shanghai Banking Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vittorio Colao.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Vodafone Group PLC et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Fresco.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la direction de Wageningen UR et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ann Fudge.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Judith Hartmann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary Ma.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Boyu Capital et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Polman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John Rishton.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Feike Sijbesma.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Royal DSM NV et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marijn Dekkers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Strive Masiyiwa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Youngme Moon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Graeme Pitkethly .
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Pour		

Vote enregistré			Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Statut de vote	Vote enregistré		(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Une nouvelle firme de vérification est appelée à remplacer la précédente à la suite de la fin du mandat de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition demande la divulgation des contributions politiques de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)		Proposition afin de limiter les droits de préemption.
---------------------	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander de limiter les droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions , sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Winpak Ltd (WPK)		
CUSIP	97535P104		
Date d'assemblée	2016-04-20		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-16		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	108500

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Antti I. Aarnio-Wihuri.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il possède plus de 50 % des actions avec droit de vote et exerce un contrôle effectif. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martti H Aarnio-Wihuri.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a un lien de parenté direct avec un administrateur relié qui possède plus de 50 % des actions avec droit de vote et exerce un contrôle effectif. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen A. Albrechtsen.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Donald R.W. Chatterley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Juha M. Hellgren.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant d'une entreprise qui possède plus de 50 % des actions avec droit de vote et exerce un contrôle effectif. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ilkka T. Suominen.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant d'une entreprise qui possède plus de 50 % des actions avec droit de vote et exerce un contrôle effectif. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.
---------------------	----------------------------------	--

**Recommandation
du CA**

Vote enregistré

Statut de vote

Pour

Vote enregistré

**Résumé de la
proposition**

Explication

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



Entreprise	Moneysupermarket.com Group PLC (LON:MONY)
CUSIP	G6258H101
Date d'assemblée	2016-04-20
Type d'assemblée	Annuelle
Date de clôture des registres	2016-04-18
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)
Actions votantes	

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6,6 pence par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Peter Plumb.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants.
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Rob Rowley.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est co-président du conseil de Banco Santander SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Bruce Carnegie-Brown.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Sally James.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Matthew Price.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Andrew Fisher.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Shazam Entertainment Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Genevieve Shore.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur: Robin Freestone.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Honoraires des vérificateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.
---------------------	--	--	---

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Attribution des titres

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette attribution de titres est mal encadrée dans le temps et ne comporte pas un seuil de 50 % des actions en circulation. Cette attribution n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Droits de préemption

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de limiter les droits de préemption.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. La levée des droits de préemption est limitée et favorise la vente d'actions lors d'émissions. La levée des droits de préemption est limitée à 10 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Contributions financières

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) La proposition n'est
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Vinci SA (DG)		
CUSIP	F5879X108		
Date d'assemblée	2016-04-19		
Type d'assemblée	Annuelle et extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-14		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	8617

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,84 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jean-Pierre Lamoure.
---------------------	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Qatar Holding LLC.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rachat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Xavier Huillard, président-directeur général, au titre de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Xavier Huillard, président-directeur général, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 1 000 000 d'euros, d'une rémunération variable d'un montant de 1 318 646 euros, de 1 097 393 euros en actions liées à la performance, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 4 064 euros. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération due ou attribuée à Pierre Coppey, directeur général délégué, au titre de l'exercice 2015.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à approuver la rémunération de Pierre Coppey, directeur général délégué, laquelle est composée d'une rémunération fixe de 600 000 euros, d'une rémunération variable d'un montant de 582 825 euros, de 708 300 en actions liées à la performance, ainsi que d'avantages en nature d'une valeur de 2 687 euros. On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions a généralement un effet relatif, qui engendre une amélioration du bénéfice par action d'une société. L'annulation viserait un maximum de 10 % du capital social de l'entreprise. L'annulation est justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Émission d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions provenant du régime de rémunération à base d'actions.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette autorisation comporte l'octroi d'actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Toute autre affaire

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il s'agit d'une formalité, telle que l'ouverture de l'assemblée, la constatation du quorum, la réception du rapport du président ou l'ajournement de l'assemblée. (4.7 Autres affaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	Teva Pharmaceutical Industries Ltd (TEVA)		
CUSIP	881624209/M8769Q102		
Date d'assemblée	2016-04-18		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-21		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	22624

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yitzhak Peterburg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Arie Beldegrun.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Amir Elstein.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature, le comité de gouvernance et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier la politique sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à apporter une série de modifications à la politique sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs. Il est notamment proposé d'augmenter le seuil pour l'obtention de primes annuelles en argent : 90 % des objectifs fixés devront désormais être atteints par le chef de la direction et 85 % pour les autres dirigeants. De plus, il est proposé que les administrateurs jouissent d'un pouvoir discrétionnaire quant à l'octroi de plus de 20 % de la rémunération variable totale des dirigeants. On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le large pouvoir discrétionnaire laissé aux administrateurs en ce qui concerne la rémunération variable est contraire à la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation de la rémunération fixe d'Erez Vigodman, chef de la direction.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition vise à augmenter de 10 % la rémunération fixe du chef de la direction. La rémunération fixe du chef de la direction respecte les critères de la politique. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'augmentation de la rémunération à court terme d'Erez Vigodman, chef de la direction.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est notamment proposé d'augmenter le seuil pour l'obtention de primes annuelles liées à la performance du chef de la direction, afin que ce dernier doive atteindre au moins 90 % de ses objectifs annuels pour obtenir une prime. Un large pouvoir discrétionnaire est laissé aux administrateurs pour une partie de l'octroi des primes annuelles. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'augmentation de la rémunération à base d'actions d'Erez Vigodman, chef de la direction.
---------------------	--	--	--

	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé d'augmenter la rémunération variable annuelle du chef de la direction afin qu'elle puisse s'élever jusqu'à 6 000 000 de dollars au lieu de 3 500 000 dollars. Un large pouvoir discrétionnaire est laissé aux administrateurs quant à l'octroi d'une partie de cette rémunération variable. (3.13 Primes et autres avantages) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé d'augmenter de 33 300 000 le nombre d'actions disponibles pour le régime de rémunération incitative à long terme. Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers International Ltd. et ses honoraires.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		



Entreprise	National Bank of Canada (NA)		
CUSIP	633067103		
Date d'assemblée	2016-04-15		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-02-19		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	32057

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Raymond Bachand.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maryse Bertrand.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Boivin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Claridge Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : André Caillé.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de 70 ans et il siège à plus d'un conseil d'administration. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gillian H. Denham.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Fortin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Houde.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de 70 ans et il siège à plus d'un conseil d'administration. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Karen Kinsley.
---------------------	--	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Payette.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Lino A. Saputo, fils.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Saputo Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Andrée Savoie.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Thabet.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Pour		

Vote enregistré			Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Vachon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification ne compromet pas l'indépendance de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Svenska Cellulosa AB SCA (SCA-A)		
CUSIP	W90152120		
Date d'assemblée	2016-04-14		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-08		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	53425

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 5,75 SEK par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au président de l'entreprise pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du président de l'entreprise et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Taille du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de fixer à un le nombre de firmes de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé de fixer à un le nombre de firmes de vérification. La firme de vérification Ernst & Young AB est appelée à remplacer PricewaterhouseCoopers AB pour l'exercice financier en cours. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rémunération des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs et de la firme de vérification.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Toutefois, les détails de la rémunération de la firme de vérification pour l'année financière en cours ne sont pas divulgués. (Introduction - 3e principe : la transparence) Ce type de « proposition liée » oblige les actionnaires à se prononcer sur tout à la fois. L'impact sur les droits et intérêts des actionnaires est plus négatif que positif. Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pär Boman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annemarie Gardshol.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Magnus Groth.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Louise Julian Svanberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bert Nordberg.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Vesta Wind Systems AS et siège à plus de deux conseils d'administration. Au total, il siège à plus de cinq conseils d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara Milian Thoralfsson.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice adjointe : Ewa Björling.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice adjointe : Maija-Liisa Friman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est coprésidente du conseil de Neste Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur adjoint : Johan Malmquis.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Déroulement de l'assemblée

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'élire le président du conseil d'administration: Par Boman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs)
Un vote contre le candidat a été enregistré.

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young AB.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La firme de vérification Ernst & Young AB est appelée à remplacer PricewaterhouseCoopers à la suite de la fin du mandat de cette dernière. L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Composition du conseil

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la création d'un comité des mises en candidature.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est proposé de créer un comité des mises en candidature constitué de représentants d'actionnaires importants. Ce comité, parce qu'il est responsable du processus de recherche, de recrutement, de mise en candidature, de formation et d'orientation des nouveaux membres, joue un rôle important pour améliorer la performance de l'entreprise. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les lignes directrices pour la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après analyse complète des lignes directrices de rémunération, qu'elles répondent à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Scotiabank (BNS)		
CUSIP	64149107		
Date d'assemblée	2016-04-12		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-02-16		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0201/2.1	RRUQ - Letko Brosseau	166475

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nora A. Aufreiter
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Guillermo E. Babatz.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Scott B. Bonham.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ronald A. Brenneman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles H. Dallara.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : William R. Fatt.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction et président du conseil de FRHI Hotels & Resorts et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tiff Macklem.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)			Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas C. O'Neill.
---------------------	--	--	--

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise (de même que de celui de BCE inc.) et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eduardo Pacheco.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient des rapports économiques significatifs avec une filiale de la société. Il est chef de la direction de Mercantil Colpatria SA et président du conseil de Mineros S.A. Au total, il siège à plus de trois conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian J. Porter.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Una M. Power.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Aaron W. Regent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction et président du conseil de Niobec Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Indira V. Samarasekera.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Susan L. Segal.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul D. Sobey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)		Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara S. Thomas.
---------------------	--	---------------------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : L. Scott Thomson.
Recommandation du CA			L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Finning International Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Recommandation du CA			Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA			On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Proposition d'actionnaire : Autres enjeux en matière de gouvernance

Proposeur(s)	Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC)	Résumé de la proposition Explication	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte un plan d'action ou crée un comité avec les petits actionnaires afin de simplifier et de rendre plus accessibles les états financiers.
Recommandation du CA	Contre		Le MÉDAC constate que les états financiers contiennent de plus en plus d'informations. Il estime que toutes ces données ne sont pas pertinentes pour les « petits actionnaires ». Il favoriserait une divulgation simplifiée sous la forme d'une feuille 8½ x 11 recto verso comme les fiches regroupant les faits saillants sur la performance financière et extrafinancière.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

L'intention de la proposition est louable. Cependant, il n'est pas recommandé de reprocher aux entreprises d'avoir une divulgation financière trop détaillée et complexe quand certaines sociétés cotées utilisent encore un vocabulaire peu précis pour décrire leur régime de rémunération. Ajoutons que la proposition cible seulement les « petits actionnaires », alors que de nombreux autres investisseurs comprennent et utilisent les résultats présents dans les états financiers. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. (Introduction - 3e principe : la transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Proposition d'actionnaire : Questions économiques

Proposeur(s)	Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC)	Résumé de la proposition	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise, comme l'ensemble des autres citoyens québécois, participe à l'effort d'optimisation des finances publiques du Québec.
Recommandation du CA	Contre	Explication	Le 5 octobre 2015, l'OCDE a publié les rapports finaux de son projet conjoint avec le G20 sur la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Ces rapports ont été présentés aux fins d'approbation aux présidents des pays du G20 le mois suivant. Il reste à déterminer si et comment ces recommandations seront appliquées et, le cas échéant, quels seront les impacts sur les Canadiens. Les lois en vigueur concernant la fiscalité internationale ont été adoptées en 1920 et visaient, à l'époque, à éviter la double imposition. Du coup, elles ont aussi permis la double exonération. En attendant l'adoption de nouvelles lois, les multinationales qui ne démontrent pas de volonté à se plier au plan déposé par l'OCDE risquent des atteintes à leur réputation. C'est pourquoi le MÉDAC propose que la banque fasse davantage d'efforts alors que sa santé financière est bonne. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (6.01.2. Responsabilité financière et transparence) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Henkel KGAA (HENOF)		
CUSIP	D32051126/D32051142		
Date d'assemblée	2016-04-11		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-18		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	6820

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 1,45 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'associé personnellement responsable pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes de l'associé personnellement responsable et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité des actionnaires pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité des actionnaires et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de surveillance : Simone Bagel-Trah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par l'entreprise, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle a un lien de parenté direct avec l'actionnaire de contrôle. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Kaspar von Braun.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de nomination.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il a un lien de parenté direct avec l'actionnaire de contrôle. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Johann-Christoph Frey.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec l'actionnaire de contrôle. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance :Benedikt-Richard Freiherr von Herman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec l'actionnaire de contrôle. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Timotheus Höttges.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Deutsche Telekom AG et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Michael Kaschke.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Carl Zeiss AG et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de surveillance : Barbara Kux.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est membre du conseil et siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels elle siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de surveillance : Theo Siegert.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Paul Achleitner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le comité des actionnaires est responsable des discussions stratégiques, du comité de rémunération et du comité de financement. Cette structure de gouvernance permet au comité d'agir en remplacement de l'assemblée générale dans la guidance de l'entreprise et d'assurer la représentation des partenaires responsable personnellement (Personally Liable Partner(s)). (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Notons que les membres de la famille et les descendants du fondateur Fritz Henkel ont conclu une entente quant à l'exercice groupé des droits de vote des 61,02 % de l'entreprise qu'ils se partagent. Cette structure leur permet de mieux gérer les relations entre l'entreprise et l'ensemble des actionnaires familiaux. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Deutsche Bank AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité des actionnaires : Simone Bagel-Trah.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette candidate n'est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle a un lien de parenté direct avec l'actionnaire de contrôle. (2.1.2 Définition de
	Contre		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

l'indépendance) Elle est présidente du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Boris Canessa.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce candidat est indépendant selon la politique.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Stefan Hamelmann.
Recommandation du CA	Pour	Explication	(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, qui n'est pas indépendant selon la politique, siège au sous-comité de vérification.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au comité depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Christoph Henkel.
Recommandation du CA	Pour	Explication	(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, qui n'est pas indépendant selon la politique, siège au sous-comité de vérification.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au comité depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du comité, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Ulrich Lehner.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce candidat est indépendant selon la politique.(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Deutsche Telekom AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Norbert Reithofer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce candidat est indépendant selon la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Bayerische Motoren Werke et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Konstantin von Unger.
Recommandation du CA	Pour	Explication	(2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, qui n'est pas indépendant selon l'entreprise, siège au sous-comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au comité depuis plus de 10 ans.
Vote enregistré	Contre		(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. Un vote contre le candidat a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Jean-François van Boxmeer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Heineken NV et siège au sous-comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité des actionnaires : Werner Wenning.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'E.ON SE et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Dexus Property Group (DXS)		
CUSIP	Q3190P100		
Date d'assemblée	2016-04-08		
Type d'assemblée	Extraordinaire		
Date de clôture des registres	2016-04-06		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	126434

Propositions(s)

Acquisition

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'acquisition d'Investa Office Fund.
Recommandation du CA	Pour	Explication	<p>Le 7 décembre 2015, Dexus Property Group a annoncé l'acquisition d'Investa Office Fund (IOF). La transaction, évaluée à environ 2,52 milliards de dollars australiens, fera de l'entité fusionnée le chef de file de l'investissement immobilier en Australie. Les investisseurs sont restés neutres, puisque le titre de Dexus a gagné à peine 1 % le jour de l'annonce et 1,7 % depuis. La première offre, que le chef de la direction d'Investa recommandait de repousser, prévoyait que les actionnaires d'IOF reçoivent 0,8229 dollar australien en argent comptant et 0,4240 action de Dexus pour chaque action ordinaire détenue. Jonathan Callaghan estimait que l'offre n'était pas suffisamment intéressante pour les détenteurs d'unités. Le 30 mars 2016, Dexus a augmenté son offre d'achat de 7 cents en argent comptant pour chaque action d'IOF. Une fois la transaction réalisée, IOF cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de Dexus. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. Cependant, Investa Commercial Property Fund Group (ICPF), qui a pris la relève de Morgan Stanley en tant que gestionnaire du fonds, s'oppose à la transaction. Dexus a d'ailleurs demandé à la commission australienne sur les prises de contrôle que Morgan Stanley, qui détient 8,9 % d'IOF, s'abstienne de voter lors de l'assemblée. Cette demande a été rejetée par la Cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud, mais la commission n'a pas encore rendu sa décision. L'entente de reprise comprenait un paiement à Morgan Stanley de 45 millions de dollars australiens déjà effectué et un second paiement équivalent si le fonds est toujours géré par ICPF au 14 décembre 2016. Dexus voit cette situation comme un conflit d'intérêts qui incite Morgan Stanley à voter contre toute offre d'achat. Les conseillers financiers, Greenhill & Co., Goldman Sachs et Deutsche Bank, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 23,52 millions de dollars australiens pour les dépenses engagées par Dexus. Le total de ces frais représente</p>
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

environ 0,67 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, les administrateurs et les principaux dirigeants de Dexus resteront en place. Notons que le taux d'indépendance du conseil d'administration ne satisfait pas les critères de la politique, et qu'aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. Enfin, la transaction a reçu l'approbation de la commission australienne de la concurrence et du consommateur (ACCC). Malgré les quelques enjeux de gouvernance soulevés, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 30 mars 2016, n'a pas encore émis de recommandation. (5.03 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Statuts et règlements

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La proposition demande que la nouvelle entité soit constituée en tant que fiducie. (5. Structure du capital) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Richelieu Hardware Ltd (RCH)		
CUSIP	76329W103		
Date d'assemblée	2016-04-07		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-03-01		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0202/1.1	RRUQ - Montrusco	53535

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sylvie Vachon.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denyse Chicoyne.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme liée par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique, car il comprend l'octroi d'options. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert Courteau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4
	Abstention		

Vote enregistré
Statut de vote Vote enregistré

Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature et au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Pomerleau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mathieu Gauvin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Lord.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Poulin.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jocelyn Proteau.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un régime de rémunération qui ne respecte pas les critères de la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime d'options d'achat d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Nestle SA (NSRGY.PK / NESN)		
CUSIP	H573124663/ H57312649/ 641069406		
Date d'assemblée	2016-04-07		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2015-03-31		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	4394

Propositions(s)

États financiers, rapport annuel et rapport du vérificateur

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Depuis le 1er janvier 2014, le texte de l'initiative contre les rémunérations excessives a été intégré à la Constitution fédérale suisse. Ce texte exige entre autres la tenue d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs, et interdit le versement d'indemnités de départ, de primes d'arrivée ainsi que de primes liées à l'achat ou à la vente de l'entreprise. (3. Rémunération des dirigeants) On constate, après une analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le prix des actions offertes aux dirigeants est réduit de plus de 15 %. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,25 CHF par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Brabeck-Letmathe.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Paul Bulcke.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andreas Koopman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Beat W. Hess.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Renato Fassbind.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven G. Hoch.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Naïna Lal Kidwai.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate
Vote enregistré	Contre		
	Vote enregistré		

Statut de vote

que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Max Financial Services Ltd. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean-Pierre Roth.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Geneva Cantonal Bank et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ann M. Veneman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henri de Castries.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction d'AXA Group et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Eva Cheng.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA**Vote enregistré** Pour**Statut de vote** Vote enregistré

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Élection des administrateurs**Proposeur(s)**

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ruth K. Oniang'o.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré Pour**Statut de vote** Vote enregistré**Élection des administrateurs****Proposeur(s)**

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrick Aebischer.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré Pour**Statut de vote** Vote enregistré**Élection des administrateurs****Proposeur(s)**

Conseil d'administration

Résumé de la proposition

Proposition afin d'approuver l'élection du président du conseil : Peter Brabeck-Letmathe.

Recommandation du CA

Pour

Explication

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les

Vote enregistré Contre**Statut de vote** Vote enregistré

intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : Beat W. Hess.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : Andreas Koopman.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi coprésident du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) De plus, il siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération: Jean-Pierre Roth.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Geneva Cantonal Bank et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection du membre du comité de rémunération : Patrick Aebischer.
Recommandation du CA	Pour	Explication	L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le comité de rémunération n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.
	Pour	Explication	

Recommandation du CA

Vote enregistré Contre
Statut de vote Vote enregistré

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Code de procédure

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant de l'entreprise.
Recommandation du CA	Pour	Explication	En raison d'une modification à la législation suisse, il est interdit depuis le 1er janvier 2014 de nommer un dirigeant ou un autre représentant de la société pour voter les actions des actionnaires par procuration. La nouvelle loi demande donc que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Hartmann Dreyer. (4.02 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale des administrateurs.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux administrateurs durant l'année financière 2017. La rémunération maximale collectivement versée en 2017 sera de 10,5 millions de francs suisses, incluant 4,3 millions en rémunération fixe et 5,6 millions en rémunération à base d'actions. Le prix des actions offertes aux administrateurs est réduit de plus de 15 %.
Vote enregistré	Contre		(3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la rémunération maximale des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Conformément à l'initiative contre les rémunérations excessives, adoptée dans les règlements de l'entreprise en 2015, les actionnaires doivent approuver le montant maximal de la rémunération qui sera versée aux principaux dirigeants durant l'année financière 2017. La rémunération maximale collectivement versée aux 14 principaux dirigeants en 2017 sera de 60 millions de francs suisses. Tous les octrois d'actions seront liés à la performance de l'entreprise et aucune option d'achat d'actions ne sera versée. La rémunération variable est composée d'un régime incitatif annuel et de deux régimes de performance à long terme, dont un en valeur relative. Le maximum versé à ce titre sera de 45 millions d'euros. La rémunération fixe maximale s'élèvera à 15 millions de francs suisses. (3. Rémunération des dirigeants) Le prix des actions offertes aux dirigeants est réduit de plus de 15 %.
Vote enregistré	Contre		(3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Annulation et réduction du capital

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques.
Vote enregistré	Pour		
	Vote enregistré		

Statut de vote

L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.



Entreprise	IHS Inc. (IHS)		
CUSIP	451734107		
Date d'assemblée	2016-04-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-02-12		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	12-0301/1.2	RRUQ - CS McKee	8600

Propositions(s)

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Roger Holtback.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique.(2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de Holtback Group AB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jean--Paul Montupet.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoire des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de PartnerRE Ltd.
Vote enregistré	Abstention		
Statut de vote	Vote enregistré		

et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Deborah Doyle Mcwhinney.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil)
Vote enregistré	Pour		L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young LLP.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Régime de rémunération à base d'actions

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver les objectifs de performance dans le cadre du régime de rémunération incitative à long terme.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Cette proposition vise à faire approuver par les actionnaires les critères de performance du régime de rémunération incitative à long terme, afin de se conformer à la section 162 (m) de l'Internal Revenue Code. L'entreprise divulgue sous forme de liste les critères sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance sans déterminer les objectifs à atteindre. (3.01 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Rapport sur la rémunération

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.
Recommandation du CA	Pour	Explication	On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Entreprise	Daimler AG (DCX/DAI)		
CUSIP	D1668R123		
Date d'assemblée	2016-04-06		
Type d'assemblée	Annuelle		
Date de clôture des registres	2016-04-01		
Éditeur	Groupe investissement responsable inc. (Montréal, Canada)		
Actions votantes	Numéro de compte	Nom du compte	Nombre d'actions
	831017	RRUQ - Munder Capital	16785

Propositions(s)

Dividende et distribution du bénéfice

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,25 EUR par action ordinaire.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires.
Vote enregistré	Pour		(1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Décharge de responsabilités

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Nomination de la firme de vérification

Proposeur(s)	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.
---------------------	---

Recommandation du CA	Conseil d'administration Pour	Résumé de la proposition Explication	Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Le nombre d'années durant lesquelles la firme a joué le rôle de vérificateur n'est pas divulgué. Or, la longue durée de la relation peut compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection des administrateurs

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Manfred Bischoff.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué majoritairement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.
Vote enregistré	Contre		
Statut de vote	Vote enregistré		

Élection du conseil de surveillance

Proposeur(s)	Conseil d'administration	Résumé de la proposition	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'une membre du conseil de surveillance : Petraea Heynike.
Recommandation du CA	Pour	Explication	Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1 Élection des administrateurs) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué majoritairement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.
Vote enregistré	Pour		
Statut de vote	Vote enregistré		